



RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITE

Migrations Santé Alsace

2025



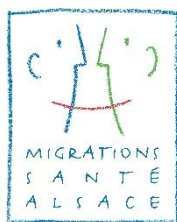


Table des matières

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE	3
COMPOSITION DE L'ASSOCIATION	5
RAPPORT D'ACTIVITE	7
1. Interprétariat médical et social professionnel	7
1.1. Introduction :	8
1.2. Plaidoyer pour la reconnaissance de l'interprétariat médical et social professionnel :	9
1.3. Sensibilisation des acteurs de la santé et du travail social aux enjeux liés aux migrations, au droit des étrangers et à la barrière linguistique.....	10
1.4. La formation des interprètes	12
1.5. L'activité d'interprétariat et de traduction auprès des services	14
1.6. Les structures d'intervention des interprètes :	20
1.7. L'interprétariat dans le cadre de projets spécifiques	25
1.8. Fonctions des professionnel·e·s travaillant avec les interprètes.....	30
1.9. Conclusion et perspectives :	32
2. Éducation et promotion de la santé en langue d'origine	33
2.1. Constats et enjeux :	34
2.2. La langue d'origine comme levier d'intervention	35
2.3. Les animations d'éducation et promotion de la santé mises en place	37
2.4. Calendrier des actions d'éducation pour la santé de Migrations Santé Alsace du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2025	41
2.2. Partenaires	47
2.3. La professionnalisation des animatrices et animateurs en éducation et promotion pour la santé	48
2.4. Points forts de l'action.....	49
2.5. Perspectives.....	50
3. Pôle formation, ressources et égalité	51
3.1. La formation des professionnel·le·s	52
3.2. Prévention et lutte contre les discriminations dans le domaine de la santé.....	56

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Cher·ère·s ami·e·s,

Cher·ère·s partenaires,

2025 a été une année marquée entre autres en France par la multiplication des affaires de violences sexuelles, la condamnation de plusieurs personnalités politiques dont un ancien président et une candidate à la prochaine élection présidentielle, des pics de tensions dans les relations France-Algérie, l'absence de budget et la valse des ministres.

Au niveau international, c'est le retour au pouvoir de Donald Trump avec ses conséquences : montée du masculinisme, arrêt de l'aide militaire et financière à l'Ukraine des Etats Unis, validation du climatoscepticisme, conditionnements des financements publics au soutien de ses opinions, destruction des administrations, choix de soutien politique et militaire avec en particulier la famine à Gaza, la guerre en Iran, un travail de sape de la démocratie et la diplomatie du gourdin.

Dans ce contexte de normalisation de la peur de l'autre, de l'étranger, du repli identitaire et des nationalismes, de valorisation de l'égoïsme, de l'image exposée, de la réussite matérielle et consumériste, de la parole immédiate sans réflexion pour occuper l'espace public et marquer les esprits, notre association poursuit son travail de communication envers les professionnel·le·s du social et de la santé pour informer, expliquer, diffuser, relayer la nécessité du libre choix et l'autonomie des personnes allophones, à travers l'interprétariat, la connaissance et l'accès aux droits, et aux dispositifs qui existent. Elle continue à dire, faire entendre une voix qui peut être à contre-courant des discours habituels.

En 2025, nous et nos partenaires, avons constaté une augmentation de personnes migrantes sans domicile fixe et atteintes de pathologies lourdes (cancer, insuffisance rénale, troubles psychiques...). Les soignants ont aussi rapporté une augmentation de refus de prise en charge clairement exprimés dans les courriers de sortie d'hospitalisation ou consultation, et justifiés par la précarité sociale ou la « barrière de la langue », dans des spécialités aussi diverses que l'orthopédie, la chirurgie de transplantation, les soins palliatifs...

Nous avons également constaté des diminutions importantes du nombre d'heures d'interprétariat dans certaines structures médicales et médicosociales et tout particulièrement dans les structures d'accueil des demandeurs d'asile : reflet direct des diminutions de moyens, soins limités par des contraintes économiques et financières au détriment de la déontologie et de l'éthique ?

L'association continue donc toujours de lutter contre les discriminations dans l'accès aux soins et dans les parcours de soins, défendre l'accès aux droits, l'autonomisation et intégration de la personne à travers des interventions d'éducation et promotion de la santé en langue d'origine. Mais aussi des formations, colloques, la diffusion du guide vers plus d'égalité en santé, et le développement d'un jeu de plateau pour sensibiliser aux différentes discriminations. Et des moments forts et émouvants comme la représentation de la pièce Valentina, au Théâtre National de Strasbourg, écrite par Caroline Guila Nguyen. Elle a su écouter les témoignages d'interprètes qui ont traduit alors qu'ils étaient enfants, et les transformer en un conte plein de magie. Le partenariat avec le TNS s'est prolongé dans le cadre du projet « Des spectacles dans ta langue » : surtitrage de certains spectacles dans d'autres langues, à destination des personnes allophones. Ces réalisations sont porteuses d'espoir et force motrice.

Nous notons aussi le développement de l'interprétariat en milieu scolaire par le renforcement des actions de sensibilisation et d'information des professionnel·le·s de l'éducation nationale quant aux enjeux liés à la barrière linguistique.

Et après des années de réflexions, discussions, négociations, nous avons ouvert l'antenne mosellane de notre association grâce aux soutiens de la Fondation de France, du Régime Local d'Assurance Maladie et de la DREETS.

Le travail sur la reconnaissance institutionnelle du métier d'interprète médico-social et sur l'élaboration de référentiels se poursuit aux côtés des autres associations membres de RIMES, réseau national réunissant les associations à but non lucratif qui développent un service d'interprétariat en conformité avec le référentiel de la H.A.S.

Parmi nos inquiétudes et attentions, il y a le développement de l'intelligence artificielle, soutenu par notre président M. Macron qui a organisé un sommet international sur ce thème en France en 2025.

Dans ce contexte il est plus que jamais important de poursuivre nos actions, réflexions, plaidoyers, colloques, et mise en réseau des professionnel-le-s. En 2025, nous avons ainsi organisé une journée d'étude intitulée « *du sentiment d'impuissance à l'action collective, comment agir pour un traitement plus égalitaire* ».

Nous constatons que continuer à défendre nos missions, inlassablement, permet de se faire entendre et de maintenir des bulles de respiration et résistance, pour nous, pour l'association, pour les bénéficiaires de nos actions, pour un meilleur accès aux droits, à la santé, à la prévention, l'autonomisation, vers plus d'équité, pour un meilleur avenir

Encore une fois, je rends hommage au travail des interprètes, qui malgré toutes ces difficultés, continuent à assumer leur rôle essentiel, nécessaire pour notre association. Saluer leur engagement, professionnalisme. Ils et elles continuent d'accompagner les migrants dans des situations humaines difficiles, de traduire des mots indicibles, de transmettre des annonces, des vécus difficilement entendables, tout en étant témoins de discriminations. Bravo... et merci.

Je voudrais aussi terminer ce rapport moral en saluant le travail quotidien de toute l'équipe de Migrations Santé Alsace, salariés et bénévoles, qui maintiennent leurs actions, affirment leur engagement, humain et politique, encore plus en cette période compliquée. Merci aussi pour tout ce temps, qui permet à l'association de rester fidèle à ses missions, tout en s'adaptant en permanence aux évolutions de la société. Je vous félicite pour toutes ces qualités et vous remercie chaleureusement vous, ainsi que tous les partenaires financiers et institutionnels qui soutiennent nos actions.

La présidente,
Dr Anne MULLER

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION, élu le 19 septembre 2025

CHAVANNES	Alice	Assistante sociale
BENAMAR	Fatiha	Interprète-Animatrice EPS- à la retraite
DESPLATS	Marika	Médecin généraliste
Di GREGORIO	Gabriel	Directeur - Association JEEP
DONNARD	Gaëlle	Directrice de projets – Observatoire de l'intégration et de la ville (ORIV)
DROUOT	Nadège	Coordinatrice régionale Lorraine-Médecins du Monde
FUCHS	Nicolas	Coordinateur régional Alsace-Médecins du Monde et Consultant en action humanitaire.
HAGEGE	Meoin	Sociologue
HAGUENAU-MOIZARD	Catherine	Professeure de droits
HUND	Diana	Directrice Parole Sans Frontière
MICHARD	Baptiste	Médecin chirurgie générale hépatique HUS
MOSSER-LUTZ	Sylvie	Cadre de santé, Formatrice
MULLER	Anne	Médecin généraliste
RADJI	Djamel	Praticien Hospitalier en Psychiatrie, Urgences Psychiatriques HUS, EPSAN/Centre de Santé Mentale Strasbourg Ouest
RUCH	Yvon	Médecin interniste infectiologue, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

BUREAU, élu le 19 septembre 2025

BENAMAR	Fatiha	Assesseure
CHAVANNES	Alice	Secrétaire
HAGEGE	Meoin	Trésorière
MOSSER-LUTZ	Sylvie	Trésorière adjointe
MULLER	Anne	Présidente
RADJI	Djamel	Vice-président

Equipe salariée

L'équipe salariée de Migrations Santé Alsace compte une centaine de personnes et se répartit comme suit :

Equipe de direction :

- Marie PRIQUELER, directrice,
- Hatice KÜP, responsable du service interprétariat et du développement de projets.
- Nina UEBER, responsable administrative et financière.

Equipe de gestion et de coordination de projets :

- Sandrine DELOZANNE, secrétaire comptable,
- Florence CHALOPPE, Arménoui TONUYAN, Olena SALNYK, Chloé WANTZ, secrétaires pour la gestion de l'interprétariat,
- Fatima FADIL, responsable de l'antenne de Moselle,
- Birsen GÜL, assistante administrative,
- Kasia PINIS, coordinatrice de l'interprétariat,
- Lucie OBERMEYER, coordinatrice du Pôle formation et égalité.

Intervenant·e·s de terrain* :

- 86 interprètes intervenant dans 30 langues,
- 25 traducteurs et traductrices,
- 8 animatrices en éducation pour la santé,
- 8 formateurs et formatrices occasionnel·le·s.

*Certain-e-s ne souhaitant pas que leur nom apparaisse, nous ne les avons pas mentionnés nominativement ici

RAPPORT D'ACTIVITE

1. Interprétariat médical et social professionnel



1.1. Introduction :

1.1.1. Contexte et enjeu :

Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la santé est déterminée par un ensemble de facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux.

Les conditions de vie, de travail et d'accès aux soins jouent ainsi un rôle majeur dans l'état de santé des personnes. Chez les personnes migrantes, l'état de santé peut se dégrader au fil du temps passé en France, notamment au regard des conditions de vie et de travail plus défavorables et des difficultés d'accès aux droits et aux soins¹.

Ces inégalités se cumulent avec différents obstacles : méconnaissance du système de santé, difficultés de littératie en santé et, pour les personnes ne maîtrisant pas suffisamment le français, barrière linguistique.

Dans ce contexte, l'interprétariat médical et social professionnel constitue un levier essentiel pour favoriser un accès effectif aux droits, à la prévention et aux soins. La Haute Autorité de Santé (HAS) souligne que le recours à l'interprétariat professionnel garantit aux personnes ne maîtrisant pas suffisamment le français les moyens de communication nécessaires à un égal accès aux droits, à la prévention et aux soins, tout en permettant aux professionnel-le-s de respecter le droit à l'information, le consentement libre et éclairé et le secret médical².

En 2025, Migrations Santé Alsace a poursuivi son action en faveur de la reconnaissance de l'interprétariat professionnel comme un outil essentiel de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits. Le Pôle interprétariat a développé son activité autour de trois axes complémentaires :

- **la promotion et le plaidoyer en faveur de l'interprétariat professionnel ;**
- **la formation et l'accompagnement des interprètes ;**
- **la mise en place d'un service d'interprétariat médical et social professionnel**, auprès des personnes ne maîtrisant pas suffisamment le français et des professionnel-le-s qui les accompagnent.

1.1.2. Ouverture de l'antenne de Moselle de notre association :

En octobre 2025 nous avons ouvert l'antenne mosellane de notre association, en appui sur un travail de préparation et d'élaboration d'un plan de développement porté depuis 2023 par un Comité de Pilotage réunissant des membres de l'équipe et du Conseil d'Administration de notre association.

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien très important de la Fondation de France et aux financements complémentaires de la DREETS Grand Est et du Régime Local d'Assurance Maladie.

Les premiers mois ayant suivis la prise de fonction de la responsable de cette antenne ont été consacrés à la rencontre et la sensibilisation de nouveaux partenaires, l'intégration de différents réseaux interprofessionnels et la formalisation des partenariats.

Le recrutement, l'accueil et la formation de l'équipe d'interprètes est prévu à horizon 2026.

¹ Anne Gosselin, Mathieu Ichou, « La santé au fil du temps et des générations : dynamique des inégalités sociales de santé parmi les immigrés et leurs descendants », Ined, Document de travail n°293, mai 2024 ; Santé publique France, « Migrants : des conditions de travail et de vie qui dégradent leur état de santé », La Santé en action, n°463, juin 2023

² Haute Autorité de santé, Interprétariat linguistique dans le domaine de la santé – Référentiel de compétences, de formation et de bonnes pratiques, octobre 2017.

1.1.3. Renforcement de notre partenariat avec le TNS et développement de nos actions en milieu culturel

L'année 2025 a également été marquée par le développement de nos actions en milieu culturel, notamment à travers le renforcement de notre partenariat avec le Théâtre National de Strasbourg (TNS), dans le cadre du projet « Des spectacles dans ta langue ».

Ce projet vise à rendre le théâtre accessible aux personnes pas ou peu francophones, en proposant la traduction des surtitres de certaines pièces dans les principales langues parlées par les communautés migrantes non francophones de Strasbourg. Ces traductions ont été réalisées par nos interprètes, qui ont également assuré la traduction du mot d'accueil en salle dans les différentes langues cibles.

À travers cette initiative, le TNS souhaite ouvrir davantage ses portes à toutes et tous et affirmer l'accès à la culture comme un droit fondamental. Migrations Santé Alsace a souhaité s'engager dans ce projet, considérant que l'accès à la culture participe pleinement à l'accueil et à l'intégration des personnes migrantes. Les activités artistiques et culturelles peuvent également contribuer au bien-être et à la santé mentale, notamment en favorisant les interactions sociales, l'expression des émotions, la stimulation cognitive et le développement de la confiance en soi.³

Pour l'association, ce partenariat représente également une opportunité d'expérimenter une diversification de ses activités et d'élargir les contextes d'intervention de ses interprètes. Leur participation à des projets culturels leur permet notamment de mobiliser leurs compétences dans des environnements différents, moins marqués par l'urgence, la tension ou la complexité des situations habituellement rencontrées dans les secteurs sanitaire, social et médico-social.

1.2. Plaidoyer pour la reconnaissance de l'interprétariat médical et social professionnel :

1.2.1. Rappel des grandes étapes de la reconnaissance institutionnelle du métier d'interprète

Depuis sa création, Migrations Santé Alsace a été très active dans l'identification et l'analyse des fonctions et des compétences attendues des interprètes professionnel-le-s. Elle a contribué à la reconnaissance du métier et à l'élaboration de référentiels aux côtés des autres associations de promotion de l'interprétariat. Nous pouvons relever plusieurs moments qui marquent l'évolution et la reconnaissance institutionnelle du métier :

► **2012** : Signature de la **Charte de l'interprète médical et social professionnel et de la définition du métier d'interprète** par un réseau de 9 associations françaises : Adate (Grenoble), Aptira (Angers), Asamla (Nantes), Cofrimi (Toulouse), ISM Corum (Lyon), ISM Interprétariat (Paris), MANA (Bordeaux), Migrations Santé Alsace.

► **2013** : Sollicitation de Migrations Santé Alsace par le Ministère de la Santé, pour son expertise concernant la santé des personnes migrantes, afin de participer à un groupe de travail national sur la "protection sociale" dans le cadre de la refonte de la politique d'intégration⁴. Ce travail avait abouti à la feuille de route du Gouvernement « *Politique d'égalité républicaine et d'intégration* » qui spécifiait pour la première fois à ce niveau institutionnel, des mesures de développement de l'interprétariat professionnel⁵.

► **2016 - 2017** : Sollicitation de Migrations Santé Alsace, au titre du groupe inter associatif national, par la Haute

³ Organisation mondiale de la Santé (OMS), Bureau régional de l'Europe, *Arts and health: supporting the mental well-being of forcibly displaced people*, document technique, 6 juillet 2022.

⁴ Cf. *Refonder la politique d'intégration. Rapport du groupe « protection sociale », 29 octobre 2013*. Bénédicte MADELIN et Dominique GENTIAL, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000759/index.shtml>

⁵ Feuille de route du Gouvernement, *"Politique d'égalité républicaine et d'intégration" du 11 février 2014 : Assurer l'égalité d'accès aux droits sanitaires et sociaux (mesures 11 et 12)*

Autorité de Santé, pour son expertise dans le domaine de l'interprétariat médical et social professionnel.

► **2018** : Participation de l'association au séminaire d'échanges « Comprendre / être compris : l'interprétariat en santé avec des personnes non francophones » organisé par la Direction Générale de la Santé et Santé Publique France.

► **2019** : Audition de Migrations Santé Alsace dans le cadre de la mission de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur le modèle économique de l'interprétariat.

► **2019** : Création du Réseau de l'Interprétariat Médical et Social (RIMES), regroupant 9 associations spécialisées dans le domaine, et dont Migrations Santé Alsace a assuré la présidence jusqu'en 2021.

► **2021** : Dans le cadre de RIMES et avec le soutien financier du ministère de l'intérieur, organisation des « assises de l'interprétariat professionnel » dans trois régions dont le GRAND-EST.

► **2022/2024** : Grâce au soutien de la Fondation de France lancement d'un projet triennal visant à « Favoriser un accueil et un accompagnement adaptés des personnes migrantes en améliorant la coopération entre professionnel·le·s et interprètes ». Ce travail se construit en appui sur des groupes de travail interprofessionnels (professionnel·le·s de santé/interprètes) et un recueil de la parole d'usager·ère·s de l'interprétariat professionnel en soin de premiers recours. Il a donné lieu à l'élaboration de recommandations à destination des professionnel·le·s en 2024

► **2024** : Organisation de la journée d'étude régionale « L'interprétariat garant d'un accès aux droits fondamentaux », le 19 juin au Lieu d'Europe à Strasbourg.

► **2024/2025** : Le réseau RIMES acte le principe du dépôt conjoint d'un titre professionnel d'interprète au RNCP (Répertoire National des Certifications professionnelles) et en définit le calendrier et les modalités : deux associations du réseau MSA et COFRIMI sont mandatées pour finaliser le dépôt.

1.3. Sensibilisation des acteurs de la santé et du travail social aux enjeux liés aux migrations, au droit des étrangers et à la barrière linguistique

1.3.1. Rencontres avec les partenaires

Sur les territoires de l'Alsace et de la Moselle, Migrations Santé Alsace a rencontré et sensibilisé 20 structures aux enjeux liés à l'accueil et à l'accompagnement des publics migrants, sensibilisant ainsi au total 138 professionnel·le·s. Ces rencontres ont concerné des professionnel·le·s intervenant dans le domaine de la santé, du social et du médico-social.

Pour les structures déjà partenaires, les rencontres ont permis d'évaluer les partenariats en cours. Pour les structures qui ne sont pas encore partenaires, ces rencontres ont permis de présenter les enjeux du recours à l'interprétariat médical et social professionnel, outil favorisant la compréhension réciproque, l'accès aux droits et aux soins et l'intégration des personnes allophones.

Partenaires et structures rencontrés :

En Alsace :

- Le Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud-Alsace (GHRMSA),
- la Maison de Santé pluriprofessionnelle du Neuhof (MUS du Neuhof),
- la Mission Solidarité UDS,
- la Caisse des écoles de la Ville de Strasbourg,
- la Maison d'enfants Le Bercail,
- le Centre Social et Culturel (CSC) de Saint Louis,

- l'Association Pépite,
- l'association Retravailler dans l'Est,
- le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)
- l'association Communauté 360,
- la Régie des écrivains,
- l'association Colmarc'en ciel,
- le Centre d'information et d'Orientation (CIO),
- l'AGES.

En Moselle :

- CTAI/CCAS Metz
- PASS de Ville AIEM
- PASS Hospitalière
- ADOMA Pôle Asile
- CPTS 57
- AIEM Pôle Asile

1.3.2. Enjeux et problématiques identifiées :

Les échanges avec les structures ont mis en évidence les problématiques suivantes :

- Dans le secteur hospitalier et en médecine de ville l'interprétariat constitue un enjeu majeur de qualité et de sécurité des prises en charge, notamment dans les secteurs nécessitant une compréhension fine de la situation de la personne (soins de premier recours, en psychiatrie, addictologie, soins palliatifs, accompagnement des femmes victimes de violence non ou peu francophones) ;
- En médecine de ville se pose la question de l'accessibilité à l'interprétariat pour l'ensemble des intervenant-e-s : notamment les professionnels paramédicaux et les psychologues ;
- Dans les structures sociales et médico-sociales : la question de l'accès aux droits, la compréhension des dispositifs et le respect de l'autonomie des personnes ;
- Dans les dispositifs éducatifs : l'importance d'une communication adaptée entre les différents acteurs, l'accompagnement des élèves en rupture scolaire, et la compréhension réciproque entre les professionnel-le-s de l'éducation et les parents ;
- L'importance de l'interprétariat professionnel pour les personnes allophones dans le cadre de leur parcours d'insertion et parfois de probation.

Les professionnel-le-s rencontré-e-s étaient notamment des chef-fe-s de service, chef-fe-s de projet, professionnel-le-s de santé et du social, ainsi que des professionnel-le-s de l'Éducation nationale. Les temps d'échange avec ces structures ont permis de poursuivre la sensibilisation aux enjeux suivants :

- La connaissance du parcours d'intégration et des dispositifs existants ;
- La santé des personnes migrantes et primo-arrivantes : état de santé, difficultés d'accès aux droits et aux soins et dispositifs existants ;
- La barrière linguistique et ses conséquences sur la santé et l'accompagnement social ;
- La déontologie et les missions de l'interprétariat professionnel ;
- Les modalités de recours à l'interprétariat professionnel en présentiel et par téléphone.

Les échanges ont également porté sur les modalités de recours à l'interprétariat et sur les leviers permettant de maintenir la qualité des interventions et d'améliorer leur organisation.

1.4. La formation des interprètes

1.4.1. Données générales

Intervenir dans les contextes médicaux et sociaux requiert des compétences qui dépassent largement la seule maîtrise d'une langue. Les interprètes doivent associer une compréhension fine des systèmes de santé et de protection sociale, un respect rigoureux des principes déontologiques, des solides aptitudes relationnelles, ainsi qu'une capacité à réguler leurs émotions afin de maintenir une distanciation professionnelle.

Ces exigences nécessitent un cadre de formation spécifique, ancré dans les réalités de terrain. Il doit, en outre, garantir l'autonomie des personnes et le respect des stratégies professionnelles.

Grâce aux actions de formation, les interprètes peuvent consolider la qualité de leurs interventions tant sur le plan de la posture que du respect de la déontologie et de la distanciation, tout en limitant des risques psychosociaux auxquels ils sont régulièrement exposés.

Migrations Santé Alsace reconduit chaque année un travail important de formation et d'accompagnement professionnel des interprètes. L'accueil et la formation des interprètes salarié-e-s de s'inscrivent dans le respect des recommandations de la HAS, et reposent sur les étapes suivantes :

- l'accueil /prise de fonctions et tutorat ;
- le suivi individuel et réunions de coordination ;
- la formation continue ;
- les groupes d'analyse des pratiques.

En 2025, Migrations Santé Alsace a réalisé **1223,5** heures de formation interne, soit une augmentation de 18% par rapport à 2024.

Le tableau suivant précise la répartition des heures, le nombre de participant-e-s et la nature des formations suivies.

	Nbre d'heures	Nbre de stagiaires
Formation initiale		
Accueil/ prise de fonction-tutorat	76	8
Formation de base	141,5	8
Formation continue		
Groupes d'analyse des pratiques	586	51
Dire "indicible"	210	34
Interpréter en santé mentale et en addictologie	162	14
Régards croisés sur égalité et lutte contre discriminations	48	2
Total	1223,5	117

1.4.2. Formation initiale

L'équipe des interprètes de Migrations Santé a été renouvelée en 2025 par le recrutement, l'accueil et la formation de **8** interprètes :

- 1 interprète en langue arabe dans le Haut-Rhin
- 1 interprète en turc dans le Haut-Rhin

- 1 interprète en afghan dari dans le Bas-Rhin
- 1 interprète en turc, anglais et italien dans le Bas-Rhin
- 1 interprète en italien, anglais, allemand dans le Bas-Rhin
- 1 interprète en tamoul dans le Bas-Rhin
- 1 interprète en géorgien dans le Bas-Rhin
- 1 interprète en albanais dans le Bas-Rhin

Les interprètes nouvellement recruté-e-s ont bénéficié d'un accompagnement à la prise de fonctions et de tutorat. Ils et elles ont toutes et tous bénéficié de 6 séances de tutorat ainsi que d'entretiens individuels d'accompagnement au moment du recrutement et trois mois après leur arrivée.

La formation initiale des nouveaux interprètes

Le module de formation de base a été mis en place pour **8** stagiaires nouvellement recrutés. Il avait pour objectifs d'explicitier le champ d'intervention « santé / migrations » de l'association Migrations Santé Alsace, à la croisée de la santé et de la sociologie et de définir les fonctions d'un-e interprète médical-e et social-e mais également de s'approprier le cadre réglementaire, les principes déontologiques et de délimiter les responsabilités.

Un nouveau module portant sur l'entretien médical a été introduit en 2025 dans la formation de base afin de faciliter l'adaptation des interprètes aux exigences du contexte médical et hospitalier.

1.4.3. Formation continue

Présentation générale

La formation continue comprend les groupes d'analyse de pratique, obligatoires durant les deux premières années d'exercice des interprètes, ainsi que des modules de formation thématique. En 2025, ces formations ont porté notamment sur le positionnement professionnel dans des contextes spécifiques : en santé mentale et en addictologie.

Groupes d'analyse de pratique

Comme chaque année, des séances régulières d'analyse de pratique, encadrées par des psychologues, ont été organisées en présentiel (32 séances au total). Ces temps d'échange permettent aux interprètes de prendre du recul sur leurs pratiques, de partager leurs expériences et de consolider leur posture professionnelle.

Les groupes d'analyse des pratiques se sont réunis à Strasbourg et à Mulhouse : deux groupes à Strasbourg, qui se sont réunis chacun à 11 reprises, et un groupe à Mulhouse, qui s'est réuni à 10 reprises. Au total, ces séances ont mobilisé 51 participant-e-s.

Formation « Dire l'indicible »

Le recueil des besoins en formation réalisé fin 2024 a fait apparaître la nécessité de travailler sur les enjeux liés à l'exposition des interprètes à des situations particulièrement éprouvantes sur le plan émotionnel, telles que les violences faites aux femmes, l'annonce de maladies graves ou encore les soins palliatifs. Migrations Santé Alsace a ainsi mis en place **trois journées de formation dédiées, réunissant 34 stagiaires**.

La formation « **Dire l'indicible** » avait pour objectif de prévenir les risques psychosociaux liés à l'exercice du métier, notamment l'épuisement professionnel et le traumatisme vicariant, en proposant aux interprètes des outils de compréhension, de gestion des émotions et de distanciation.

Le contenu de la formation s'articulait autour de trois axes principaux :

- L'analyse des situations rencontrées sur le terrain ;
- Des apports théoriques sur les impacts émotionnels du métier d'interprète ;
- Des stratégies de prévention et de gestion du stress.

La formation, animée par une psychologue clinicienne, a privilégié une approche participative fondée sur les échanges de pratiques. Elle a répondu au besoin croissant d'accompagnement des professionnels confrontés à des situations humainement difficiles et éthiquement complexes, dans un cadre sécurisant au sein de l'association. Elle s'inscrit dans la continuité de la dynamique collective de supervision et d'accompagnement des interprètes développée par Migrations Santé Alsace.

Interpréter en santé mentale

Cette action de formation continue répond aux besoins des interprètes identifiés dans le cadre du recueil interne des besoins en formation, ainsi qu'aux retours concernant les situations problématiques rencontrées par les interprètes sur le terrain.

Ce module de formation, consacré à la psychiatrie et à l'addictologie, porte sur des contextes d'intervention particulièrement exigeants pour les interprètes. Ils représentent par ailleurs une part importante des demandes d'interprétariat adressées à Migrations Santé Alsace, notamment par les structures hospitalières.

En 2025, 14 interprètes ont bénéficié de la formation « Interpréter en santé mentale et addictologie ». Conçue avec des formateurs experts en santé mentale et en addictologie — psychiatres, psychologues et infirmiers spécialisés —, cette formation a permis aux participants de :

- comprendre les enjeux de l'interprétariat en contexte de psychose et de troubles de la personnalité ;
- appréhender la traduction dans les situations de traumatismes liés à l'exil et de stress post-traumatique ;
- adopter une posture professionnelle adaptée et prévenir les risques de traumatisme vicariant chez l'interprète ;
- acquérir les concepts de base en addictologie, notamment ceux relatifs à la réduction des risques, et adapter leur pratique professionnelle aux entretiens dans ce contexte.

Un module d'une journée et demie a été consacré aux troubles psychiatriques, autour des notions suivantes : les psychoses, les traumatismes liés à l'exil, le stress post-traumatique et le traumatisme vicariant, les troubles de la personnalité.

Un module d'une demi-journée, élaboré en coopération avec l'association Ithaque, a été consacré à l'addictologie, notamment aux conduites addictives et aux concepts fondamentaux de l'addictologie.

Particulièrement pertinente au regard de l'importance des demandes d'interprétariat en psychiatrie, cette formation a répondu aux attentes des participants, qui souhaitaient bénéficier d'apports théoriques structurés et fondés sur l'expertise de professionnels du domaine, complétés par des échanges de pratiques.

Elle a permis de renforcer la compréhension des situations de souffrance psychique et de contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles des interprètes.

1.5. L'activité d'interprétariat et de traduction auprès des services

1.5.1. Données générales

En 2025, les interprètes de Migrations Santé Alsace ont réalisé **21 736 interventions** représentant un total de **29 565 heures** d'interprétariat. L'activité est en baisse de **5,8 %** par rapport à l'année précédente.

86 interprètes ont assuré ces interventions dans 30 langues. Ils et elles sont intervenus auprès de professionnel·le·s exerçant majoritairement dans le Grand Est (99,8% des heures réalisées).

Les interventions se répartissent comme suit :

- **28 724 heures** réalisées en présentiel : soit 97% de l'activité d'interprétariat ;
- **841 heures** réalisées par téléphone : soit 3% de l'activité d'interprétariat.

Par ailleurs, les traducteur·trice·s de Migrations Santé Alsace ont réalisé **85 pages de traductions écrites**, dans **16 langues**, pour **8 structures demandeuses**.

Départements	Bouches-du-Rhône	Doubs	GRAND EST				Total
			Meurthe-et-Moselle	Moselle	Bas-Rhin	Haut-Rhin	
Interventions téléphoniques	2,5	64,5		32,5	339,5	402	841
Interventions en présentiel			6		25120	3598	28724
Total général	2,5	64,5	6	32,5	25459,5	4000	29565

1.5.2. Traductions écrites : les structures demandeuses et langues

Organisme demandeur	Nombre de pages
TNS -Projet "Des spectacles dans ta langue"	479
Ville et Eurométropole de Strasbourg	26
MSA/EPS	21
SOS Hépatites Alsace-Lorraine	12
TNS	10
Collège Solignac	5
AFM Téléthon	4
MUS Cité de l'Il	3
ASF 67	2
UDAF 67	2
Total	564

Langues	Nombre de pages
arabe	121,5
afghan dari	104
turc	76,5
afghan pachto	64
géorgien	54
ukrainien	50
albanais	45
anglais	21,5
russe	11,5
allemand	4
arménien	4
hongrois	4
roumain	2
serbo-croate bosniaque	1
vietnamien	1
Total général	564

1.5.3. Interprétariat : les territoires d'intervention

L'activité d'interprétariat est fortement concentrée dans les grandes agglomérations, qui regroupent une part importante des services publics, des établissements hospitaliers et des structures accueillant des publics allophones.

Au total, Migrations Santé Alsace est intervenue dans 58 communes, dont 54 communes d'Alsace. Quelques prestations ponctuelles ont également été réalisées hors d'Alsace.

90 % des interventions ont été réalisées à Strasbourg, Colmar et Mulhouse, confirmant une forte concentration de l'activité dans les principaux pôles urbains du territoire.

Les communes d'intervention

Communes du Bas-Rhin	Nbre d'heures	Communes du Haut-Rhin	Nbre d'heures
STRASBOURG	23027,5	COLMAR	2010
SCHILTIGHEIM	880	MULHOUSE	1637,5
BISCHHEIM	399,5	RIEDISHEIM	80,5
HAGUENAU	208,5	SAINT-LOUIS	49,5
SELESTAT	188,5	ILLZACH	45,5
HOENHEIM	154	BRUNSTATT-DIDENHEIM	34
SAVERNE	125,5	MUNSTER	25,5
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	110,5	SAINTE MARIE AUX MINES	24
OSTWALD	110	LUTTERBACH	21,5
LINGOLSHEIM	102,5	GUEBWILLER	14,5
MOLSHEIM	30	LOGELBACH	7
BRUMATH	26	ALTKIRCH	6,5
BISCHWILLER	24,5	KINGERSHEIM	6
ERSTEIN	16	PFASTATT	6
BOUXWILLER	9,5	ROUFFACH	5
MUTZIG	9	WITTENHEIM	5
CHATENOIS	8	SOULTZMATT	4,5
ECKBOLSHEIM	7	HESINGUE	3
BARR	5,5	INGERSHEIM	3
BENFELD	4,5	BLOTZHEIM	2
SARRE-UNION	3	BOLLWILLER	2
SCHIRMECK	3	CERNAY	2
DRULINGEN	2	HABSHEIM	2
SOULTZ-SOUS-FORET	2	BARTENHEIM	1
REICHSHOFFEN	1	ENSISHEIM	1
SCHERWILLER	1	HUNINGUE	1
WISSEMBOURG	1	WINTZENHEIM	0,5
Total général	25459,5	Total général	4000

Communes 54 et 57	Nbre d'heures
METZ	32,5
VANDOEUVRE LES NANCY	6
Total général	38,5

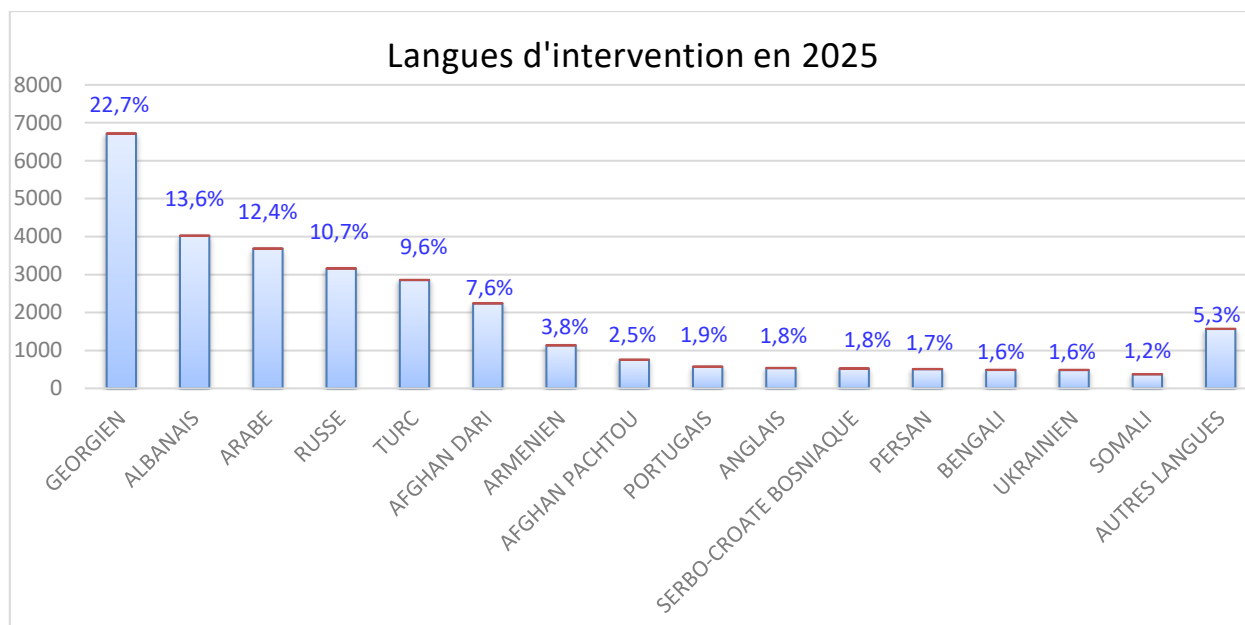
Communes 13 et 25	Nbre d'heures
ETUPES	64,5
MARSEILLE	2,5
Total général	67

1.5.4. Interprétariat : les langues d'intervention

Les interventions d'interprétariat se sont déroulées dans 30 langues ; nous décomptons **27 666** passages d'utilisateur·e·s. La langue géorgienne demeure la langue la plus sollicitée en 2025, elle est suivie par **l'albanais, l'arabe, le russe et le turc**.

Langues sollicitées en 2025 :

LANGUES D'INTERVENTION	HEURES	NBRE DE PASSAGES D'USAGERS-ERES
GEORGIEN	6711,5	6419
ALBANAIS	4020	3832
ARABE	3680	3529
RUSSE	3157	2738
TURC	2853	2466
AFGHAN DARI	2237,5	2514
ARMENIEN	1131	989
AFGHAN PACHTOU	751	778
PORTUGAIS	568	643
ANGLAIS	532,5	391
SERBO-CROATE BOSNIAQUE	519,5	460
PERSAN	505	512
BENGALI	483,5	473
UKRAINIEN	482	500
SOMALI	369	278
TCHETCHENE	305,5	215
ALLEMAND	261,5	178
ROUMAIN	187,5	134
ESPAGNOL	159	109
KURDE KURMANDJI	156,5	130
VIETNAMIEN	146,5	88
HONGROIS	106,5	94
OURDOU	80,5	77
POLONAIS	55,5	42
AZERI	44,5	26
MACEDONIEN	33	30
ITALIEN	18	16
TAMOUL	5	3
MALGACHE	4	2
OUZBEK	1	0
Total général	29565	27666



La représentativité des langues parmi les **15 langues les plus sollicitées** reste globalement stable entre 2024 et 2025.

Nous observons cependant quelques évolutions. En 2025, **le somali fait son entrée dans ce groupe, en remplacement du tchéchène**. Il s'agit de la seule modification dans la composition des 15 premières langues.

Le **géorgien demeure la première langue d'intervention**, représentant **22,7 % des heures d'interprétariat**. Le volume d'interventions dans cette langue diminue toutefois de **6,3 %**.

Quelques évolutions sont également observées dans le classement : **l'albanais progresse devant le russe**, tandis que **le portugais et l'anglais progressent respectivement devant l'ukrainien et le bengali**.

Parmi les 15 langues les plus sollicitées, les plus fortes progressions concernent :

- **l'anglais : +23 % ;**
- **l'afghan dari : +19,9 % ;**
- **le portugais : +16 % ;**
- **le turc : +4 % ;**
- **l'albanais : +4 %.**

Les baisses les plus marquées concernent :

- **l'afghan pachto : -29 % ;**
- **le russe : -24 % ;**
- **l'arménien : -20 % ;**
- **le tchéchène : -20 % ;**
- **le bengali**

Les autres langues n'enregistrent que de très légères variations.

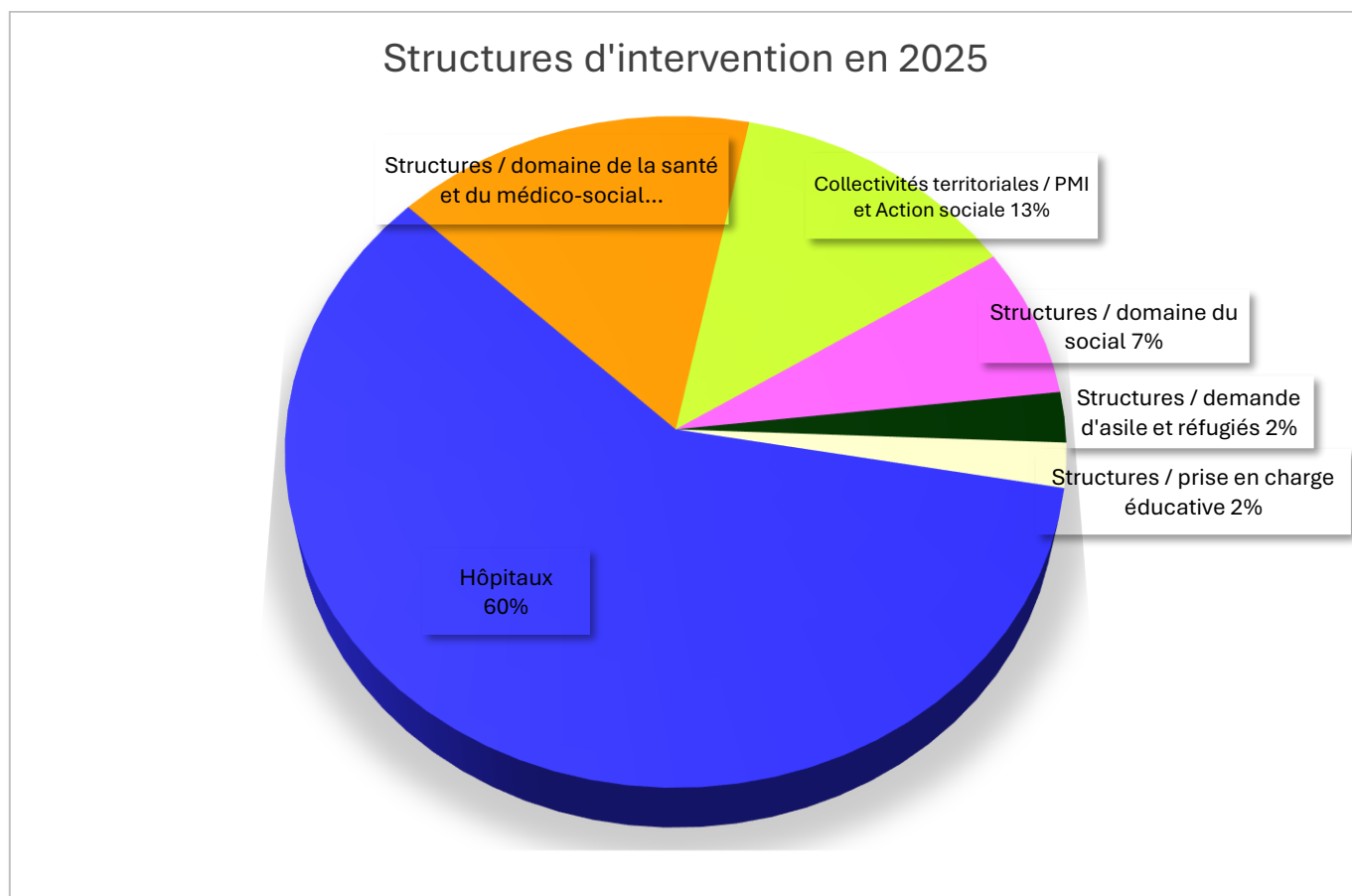
1.5.5. Secteurs d'intervention, évolution et analyse :

Près de **76 % des heures d'interprétariat sont réalisées dans le secteur sanitaire** (hôpitaux, santé et médico-social), principalement dans l'objectif de faciliter l'accès aux soins des populations migrantes.

La répartition de l'activité par secteur se présente comme suit :

- **Les hôpitaux** constituent le principal secteur d'activité, avec près de **60 % des heures réalisées**. L'activité y reste globalement stable, avec une légère diminution de **0,3 %** par rapport à 2024.
- **Le secteur de la santé et du médico-social** arrive en deuxième position, avec **16 % des heures**. Une baisse des sollicitations est observée, de **5,3 %** par rapport à 2024.
- **Les collectivités territoriales, la PMI et l'action sociale** représentent **13 % de l'activité**, avec une baisse de **13 %** par rapport à 2024.
- **Les structures du secteur social** représentent **7 % de l'activité**, soit une baisse de **16,3 %** par rapport à 2024.
- **Le secteur de la demande d'asile et de l'accompagnement des réfugiés** représente **2 % de l'activité**. Il connaît une baisse significative des sollicitations, de **47,4 %** par rapport à 2024.
- **Le secteur éducatif** représente **2 % de l'activité**. Il connaît toutefois la progression la plus importante, avec une hausse de **39,5 %**, malgré son poids encore limité dans l'activité globale.

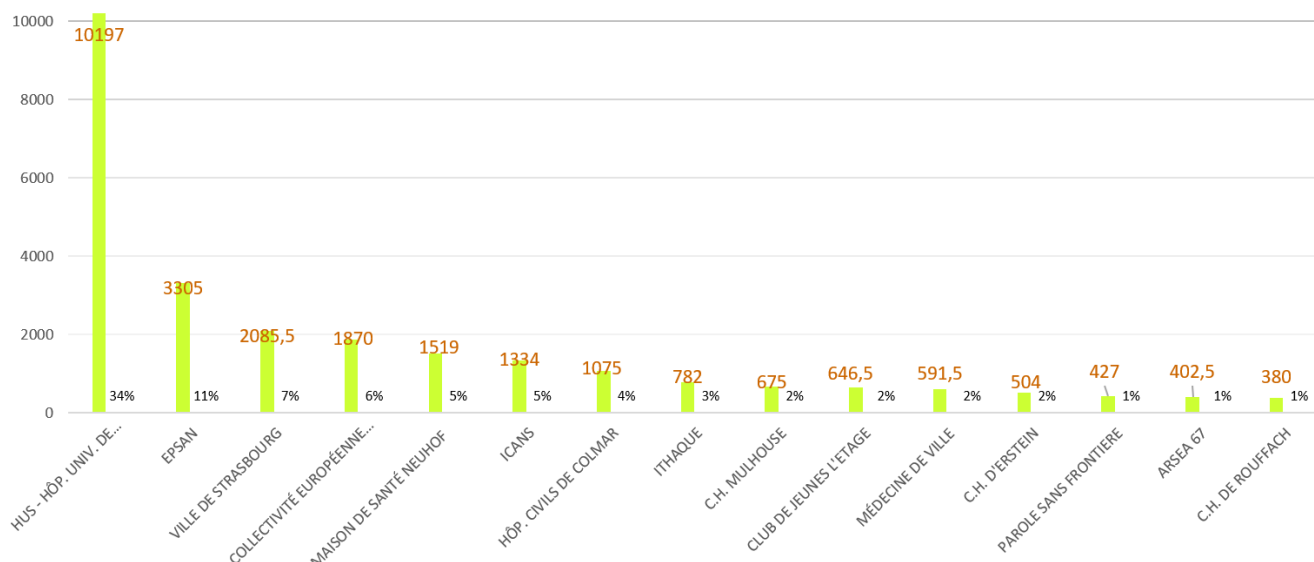
L'activité reste donc **majoritairement centrée sur les secteurs hospitalier et sanitaire**. Les évolutions observées témoignent néanmoins d'une **diversification des besoins d'interprétariat**, notamment avec la progression des sollicitations dans le secteur éducatif, tandis que les demandes émanant des secteurs social et de l'accompagnement des demandeurs d'asile et des réfugiés sont en baisse.



1.6. Les structures d'intervention des interprètes :

1.6.1. Données générales

PRINCIPALES STRUCTURES DEMANDEUSES



La répartition en pourcentage présentée dans le graphique porte sur **l'ensemble des heures d'interprétariat réalisées en 2025**.

En 2025, l'activité d'interprétariat reste fortement concentrée auprès de **15 structures principales**, qui représentent au total **27 794,5 heures d'interprétariat**.

Les **Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS)** demeurent le premier demandeur, avec **34 % de l'activité**, en progression de **6,4 %** par rapport à 2024. Ils sont suivis par l'**EPSAN**, qui représente **11 % de la demande**, et par les **collectivités territoriales**, qui représentent **13 %** de l'activité.

Le recours à l'interprétariat diminue de **8,2 % à l'EPSAN**. Cette baisse se confirme également pour les collectivités territoriales, et notamment pour la **Ville de Strasbourg**, avec une diminution de **12 %**.

Deux structures enregistrent toutefois une hausse de leurs sollicitations : **Parole sans Frontières**, qui représente **1 % de la demande**, avec une progression de **19 %**, et le **Centre hospitalier d'Erstein**, qui représente **2 % de la demande**, avec une progression de **5 %**.

La majorité des autres structures enregistrent une diminution de leur recours à l'interprétariat. Les baisses les plus importantes concernent la **Maison de Santé du Neuhof (-24 %)**, le **Club de Jeunes l'Étage (-23 %)** et l'**ICANS (-16 %)**.

1.6.2. L'interprétariat dans les établissements hospitaliers

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS	67	68	Total
HUS - HÔP. UNIV. DE STRASBOURG	10197		10197
EPSAN	3305		3305
ICANS	1334		1334
HÔP. CIVILS DE COLMAR		1075	1075
C.H. MULHOUSE		675	675
C.H. D'ERSTEIN	504		504
C.H. DE ROUFFACH		380	380
INST. UNIV. DE RÉADAPTATION CLÉMENTCEAU	85		85
GROUPE HOSP. ST VINCENT	23		23
C.H. SAVERNE	2		2
C.H. PFASTATT		1	1
CENTRE HOSPITALIER DE SELESTAT GHSO	1		1
Total général	15451	2131	17582

1.6.3. Les principaux établissements demandeurs en milieu hospitalier

Les *Hôpitaux Universitaires de Strasbourg* représentent 58 % des demandes d'interprétariat en milieu hospitalier en 2025. Les principaux établissements et services demandeurs sont, par ordre décroissant : *l'Hôpital de Hautepierre* ; *le Nouvel Hôpital Civil* ; *le CMCO* ; *l'Hôpital d'Elsau* ; *l'IHU* ; *l'Institut de génétique médicale d'Alsace* ; *différents Centre médico-psychologiques* ; *L'Hôpital de la Robertsau* et *l'Unité de consultation et de soin ambulatoire*.

L'EPSAN (*Établissement Public de Santé Alsace Nord*) se place à la deuxième position, avec 19 % de la demande répartie sur 21 lieux de soins : centres médicaux psychologiques pour adultes, enfants et adolescents, services hospitaliers et SMPR -unité de soins en santé mentale au sein d'établissement pénitentiaire de la Maison d'Arrêt de Strasbourg. 58 % des consultations avec interprètes se déroulent à *la Permanence d'accès aux soins de santé spécialisée en psychiatrie*, dont l'objectif est de rendre effectif l'accès aux droits et la prise en charge psychiatrique des personnes en situation de grande précarité sociale, souffrant de troubles psychiatriques.

En troisième position figure l'ICANS – Institut de Cancérologie Strasbourg, regroupant 23 unités de référence en soins oncologiques et concentrant 8 % de la demande.

En 2025, les interprètes de Migrations Santé Alsace sont intervenus dans plus de 350 services hospitaliers différents. Le tableau suivant présente la répartition des heures d'interprétariat par service et par spécialité, pour l'ensemble des établissements hospitaliers.

SERVICES HOSPITALIERS	Heures	Usagers
PSYCHIATRIE ET PÉDOPSYCHIATRIE	5456,5	4507
GYNÉCOLOGIE / MATERNITÉ	1841	1873
PÉDIATRIE	1581,5	1832
ONCO-HÉMATOLOGIE	781	638
ANESTHÉSIE - RÉANIMATION	754	725
HÔPITAL DE JOUR	422	379
ORL	370	294
UROLOGIE	369,5	227

NEUROLOGIE	354	269
ENDOCRINOLOGIE-DIABÉTOLOGIE-NUTRITION	333	221
SERVICE EXPERT DE LUTTE CONTRE LES HEPATITES VIRALES-SELHVA	327	217
TRAIT D'UNION - CONSULTATIONS EXTERNES	315	246
OPHTALMOLOGIE	296	239
ADDICTOLOGIE	228	138
HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE	227	140
LA BOUSSOLE	220	267
Autres	3706,5	3008
Total général	17582	15220

1.6.4. Le recours à l'interprétariat dans les collectivités : Promotion de la santé et action sociale des collectivités, Protection maternelle et infantile (PMI)

Les interventions des interprètes auprès des collectivités se sont déroulées dans **75 unités différentes**, dans le cadre notamment d'entretiens sociaux, de consultations de **protection maternelle et infantile (PMI)** et d'interventions relevant de la protection de l'enfance.

L'activité dans ce secteur est en recul de **13 % par rapport à 2024**. La **Ville de Strasbourg** représente la principale collectivité demandeuse, avec **53 % des demandes**.

COLLECTIVITES	HEURES	NBRE DE PASSAGES D'USAGERS-ERES
VILLE DE STRASBOURG	1995,5	2418
CONS. DÉPARTEMENTAL 68	1142	1200
CONS. DÉPARTEMENTAL 67	642	643
Total général	3779,5	4261

1.6.5. Le recours à l'interprétariat dans les structures d'accueil des demandeur·euse·s d'asile

DEMANDE D'ASILE ET D'HEBERGEMENT	HEURES	Nombre de passages d'utilisateur·ère·s
FOYER NOTRE DAME	261	257
ACCUEIL SANS FRONTIERES 67	180,5	171
ASS. APPUIS	85	68
CADA CROIX ROUGE	52	34
ADOMA 67	38	31
HORIZON AMITIE	31,5	28
ALEOS	29	24
ACCES	21,5	19
COALLIA	10	131
ADOMA 68	6	7
ASSOCIATIONS SINCLAIR	2	2
CADA ST CHARLES	1	1
Total général	717,5	773

Parmi les principales structures demandeuses figurent **l'Association Foyer Notre Dame** et **Accueil sans Frontières**, suivies de **l'Association Appuis**.

Une importante baisse de l'activité se poursuit dans ce secteur, avec une diminution de **47 % par rapport à 2024**.

1.6.6. Les autres dispositifs et associations des secteurs de la santé et du social (hors établissements hospitaliers)

Interventions dans des structures et dispositifs médicaux et sociaux (hors milieu hospitalier)	Nbre d'heures	Passage d'usage r-ère-s
MAISON DE SANTÉ NEUHOF	1519	1276
ITHAQUE	782	806
CLUB DE JEUNES L'ETAGE	646,5	670
MÉDECINE DE VILLE	591,5	751
PAROLE SANS FRONTIERE	427	328
ARSEA 67	402,5	334
MSA - PROJET FVV	326	209
MAISON DE SANTÉ DE HAUTEPIERRE	244	225
MAISON DES ADOLESCENTS	125	101
ARSEA 68	117	104
STEMO - SERV. TERRIT. EDUC. EN MILIEU OUVERT	114	79
MEDECINS DU MONDE	99,5	210
CAMSP SCHILTIGHEIM	97	140
CMPP LEICESTER - ASS. PAUL ROHMER	95	101
CONS. DÉPARTEMENTAL 67	86	88
MAISON SPORT SANTÉ DE STRASBOURG	82,5	56
ALT	79	52
STEMO - SERV. TERRIT. EDUC. EN MILIEU OUVERT 67	66	62
OPSAT	64,5	57
PÔLE SOCIAL DU DIACONAT - SOLIDARITÉS ADULTES ET FAMILLES (ex-AAHJ)	50	100
UDAF	47	39
AURAL 67	46,5	41
APEDI / LE TREMLIN - PCPE	45	64
HORIZON AMITIE	41,5	39
APEDI / IME ET SESSAD TREMLIN	41	57
FOYER NOTRE DAME	32,5	30
ASS. ENTRAIDE LE RELAIS	30,5	36
ARAHM / IEM LES IRIS	29	28
APPRENTIS D'AUTEUIL - SERVICES EDUCATIFS LOUIS ET ZELIE MARTIN	28	20
DISPOSITIF JEUNESSE F&R DELCOURT	26	30
PLURIELLES	26	43
IDS LE PHARE	25,5	32
ASS. ADELE DE GLAUBITZ	22	20
AURAL 68	20	17
CITÉ RELAIS	20	55
PAPILLONS BLANCS 68 - PCPE	20	25
FOYER DE LA JEUNESSE CHARLES FREY	19	16
CAMSP DE HAGUENAU	18	24
FOYER ADOLESCENT	16	9
MDPH 68	16	17
FVDP / MAISON D'ENFANTS LOUISE DE MARILLAC	14	12
SIFAS / APEDI	13,5	11
ASSOCIATION PAS A PAS	13	11
LE NEUHOF - Établissement pour Enfants	13	20
AFM-TELETHON	12	11
ASSOCIATIONS SINCLAIR	11	10
UN CHEZ-SOI D'ABORD	11	8
CAMSP MULHOUSE / CMPP	10	13
FRANCE HORIZON	9	10
CAMSP D'ALSACE CENTRALE	8	5
UDAF DU HAUT-RHIN	8	6
ARAHM / INST. GRILLONS	7	6
ARMÉE DU SALUT - MULHOUSE	7	5

DOMIE - GROUPE SOS JEUNE	7	6
EPEI DU BAS-RHIN	7	5
GROUPE ST SAUVEUR / Maison d'Enfants Saint Joseph	7	5
ADAPEI LES PAPILLONS BLANCS D'ALSACE - SESSAD AUTISME BRUNSTATT-DIDENHEIM	6	7
CARILOGIS	6	7
HOME PROTESTANT	6	7
INST. SAINT CHARLES	6	4
RESONANCE	6	5
ARAHM / IEM LES SOLEILS	5	7
INST. LE BRUCKHOF	5	7
ADAPEI PAPILLONS BLANCS - MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE GALILEE	4	4
CENTRE EDUC. FERME (CEF)	4	2
FONDATION LE REFUGE	4	2
MECS LE BERCAIL	4	5
PAPILLONS BLANCS - SESSAD / SAJ	4	12
SESSAD DU PIÉMONT DES VOSGES	4	3
ALSACE SANTE AU TRAVAIL	3	3
APEDI / SISES TREMPIN	3	3
ARAHM / SSES	3	4
INSTITUTION DES TOURNESOLS	3	3
INSTITUTION MERTIAN	3	1
SCOPROBAT	3	2
THEMIS	3	3
OSIRIS	2,5	2
ALEOS	2	1
ASSOCIATION ANTENNE	2	1
ASSOCIATION L'ILOT	2	1
CAMSP DE LA BRUCHE	2	4
CENTRE DE HARHOUSE	2	6
CENTRE FLORA TRISTAN	2	2
PAPILLONS BLANCS - IMPRO DOMAINE ROSEN	2	1
VIADUQ - France VICTIMES 67	2	1
ACST	1	1
APHVN	1	3
ASS. APPUIS	1	0
EURO DOM	1	1
IME de l'ADAPEI BARTENHEIM	1	1
ITEP LES MOUETTES	1	2
MAISON DE SANTE URBAINE DE L'ELSAU	1	1
MAISON D'ENFANTS GUSTAVE STRICKER	1	1
Total général	6850,5	6653

Des professionnel·le·s de **93 structures des secteurs de la santé et du social** ont fait appel aux services des interprètes de Migrations Santé Alsace en 2025.

La Maison de santé du Neuhof, avec **22 % des demandes**, est la première structure médicale demandeuse d'interprétariat. Cette activité est notamment soutenue par des permanences d'interprètes en **afghan dari, albanais, arménien, arabe, géorgien, turc, russe, serbo-croate, tchéchène et vietnamien**.

L'association Ithaque est le deuxième demandeur en **2025**, avec **11 % des heures d'interprétariat réalisées dans les structures sociales et médico-sociales, hors établissements hospitaliers**.

Les interventions au sein de cette structure, spécialisée dans l'accueil, la prévention et les soins liés aux addictions, se déroulent sur le **site de la rue Kuhn à Strasbourg**, ainsi qu'à la **salle de consommation à moindre risque ARGOS**.

L'association Club de jeunes l'Étage est devenue le troisième demandeur parmi les structures des secteurs de la santé et du social. Les interventions concernent notamment le **Pôle Logement et PASS Accompagnement, le dispositif d'hébergement d'urgence des familles, l'Espace Accueil Ressource « La Loupiote », l'hébergement d'insertion et la Plateforme Jeunes**.

L'activité dans ce secteur, qui représente **23 % de l'activité globale**, connaît une légère baisse de **2 % par rapport à 2024**.

1.7. L'interprétariat dans le cadre de projets spécifiques

1.7.1. Introduction

Dans le cadre de projets développés par notre association en lien avec des partenaires institutionnels et de terrain nous bénéficions de financements propres permettant la mise à disposition d'interprètes dans des secteurs d'intervention spécifiques à savoir :

- En médecine de Ville et pour les paramédicaux exerçant en libéral grâce à un soutien important de la Ville de Strasbourg, complété par l'ARS DT 67 et la CPAM du Bas-Rhin,
- Dans les situations de recueil de parole de femmes victimes de violence, grâce au soutien de la DREETS et de la DRDFE.
- En milieu scolaire, grâce au soutien de la DREETS, des cités éducatives de Strasbourg, Colmar et Metz Borny et de la Caisse des écoles de la Ville de Strasbourg.

1.7.2. L'interprétariat en présentiel en Médecine de Ville

Migrations Santé Alsace a poursuivi en 2025 la mise à disposition d'interprètes qualifiés auprès des **médecins libéraux et des professionnel-le-s paramédicaux**, afin de favoriser un accès égal aux soins pour les personnes non francophones.

En 2025, **591,5 heures d'interprétariat** ont été réalisées, correspondant à **751 passages d'utilisateur-s**, dans **19 langues** et sur le territoire de **12 communes**.

Le géorgien est la langue la plus sollicitée, avec **207 heures d'interprétariat et 373 passages d'utilisateur-s**. Il est suivi de l'albanais, du turc, du russe et de l'arménien.

Sur le plan territorial, **Strasbourg concentre 87 % des heures d'interprétariat réalisées**, suivie de Sélestat et de Lingolsheim. Quelques interventions ont également été réalisées ponctuellement dans le Haut-Rhin, notamment à **Colmar et Mulhouse**, où les besoins sont importants, mais où aucun financement dédié ne permet actuellement de développer une offre régulière d'interprétariat.

En termes de spécialités, **la psychiatrie représente le principal domaine de recours à l'interprétariat**, avec 283 heures réalisées, suivie de la médecine générale avec 197 heures. Les autres demandes concernent principalement la gynécologie, la pneumologie, la psychologie libérale, l'ophtalmologie et différentes spécialités médicales et paramédicales.

En 2025, **79 professionnel-le-s libéraux**, exerçant dans **21 spécialités et domaines de soins différents**, ont ainsi pu bénéficier de l'intervention d'interprètes professionnels.

La sensibilisation des médecins spécialistes et des professionnel-le-s paramédicaux à l'importance du recours à un interprète professionnel pour les personnes non francophones reste à poursuivre afin de favoriser une **couverture territoriale plus homogène de l'offre d'interprétariat** en Alsace.

Données statistiques

LANGUES	Nbre d'heures	Nbre de passages d'utilisateurs
GEORGIEN	207	373
ALBANAIS	76,5	81
TURC	70,5	62
RUSSE	64	45
ARMENIEN	49	74
AFGHAN DARI	31	34
PORTUGAIS	20	16
ARABE MAGHREB	15	11
BENGALI	15	15
UKRAINIEN	10	11
KURDE KURMANDJI	8	7
ARABE MOYEN ORIENT	6	5
SERBO-CROATE BOSNIAQUE	5	6
AFGHAN PACHTOU	4,5	2
ALLEMAND	3	2
PERSAN	3	3
POLONAIS	2	2
ARABE AFRIQUE SUB SAHARIENNE	1	1
SOMALI	1	1
Total général	591,5	751

COMMUNE	Nbre d'heures	Nbre de passages d'utilisateurs
STRASBOURG	514,5	689
SELESTAT	43	33
LINGOLSHEIM	15	13
BISCHHEIM	4	4
COLMAR	3	2
MULHOUSE	3	2
BRUMATH	2	3
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	2	1
SCHILTIGHEIM	2	1
BOUXWILLER	1	0
ECKBOLSHEIM	1	1
OSTWALD	1	2
Total général	591,5	751

SPÉCIALITÉ	Nbre d'heures	Nbre de passages d'utilisateur
PSYCHIATRIE	283	302
MÉDECINE GÉNÉRALE	197	362
GYNÉCOLOGIE	18,5	15
PNEUMOLOGIE	18	8
PSYCHOLOGUES LIBÉRAUX	15	11
OPHTALMOLOGIE	11	10
ENDOCRINOLOGIE, DIABÈTE, MALADIES MÉTABOLIQUES	8	8
NEUROLOGIE	8	7
ORTHOPHONIE	8	6
MÉDECINE VASCULAIRE	6	2
PÉDIATRIE	5	9

ANESTHÉSIE	2	2
CARDIOLOGIE	2	2
HÉPATO-GASTRO-ENTÉROLOGIE	2	2
MÉDECINE DENTAIRE	2	0
MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION	1	1
PÉDOPSYCHIATRIE	1	2
RHUMATOLOGIE	1	0
PSYCHOMOTRICITÉ	1	1
KINESITHÉRAPIE	1	0
ORTHODONTIE	1	1
Total général	591,5	751

1.7.3. L'interprétariat en milieu scolaire

L'association a poursuivi le déploiement de son dispositif d'interprétariat à destination des **professionnel-le-s de l'Éducation nationale**, à l'échelle du **Grand Est**.

Plus de **130 professionnel-le-s de l'éducation**, exerçant dans **117 établissements scolaires**, ont ainsi pu bénéficier de l'interprétariat professionnel.

Dans ce cadre nous bénéficions de plusieurs financements attachés à des territoires et dispositifs spécifiques tels que les cités éducatives de Strasbourg, Metz et Colmar et le Projet de Réussite Educative de la Ville de Strasbourg.

A ces financements spécifiques s'ajoute un financement global de la **DREETS Grand Est** permettant la mise à disposition d'interprètes dans tous les établissements scolaires d'Alsace et de Moselle.

Le soutien de la **DREETS** a ainsi permis la réalisation de **158 heures d'interprétariat**, correspondant à **173 passages d'usager-ère-s**.

Les interventions dans le secteur éducatif ont augmenté de **39,5 % en 2025**.

Cette progression s'explique par le renforcement de nos actions de sensibilisation et information des professionnel-le-s de l'éducation nationale.

Les **directions d'établissement, coordinateur-trice-s de réseaux, enseignant-e-s et enseignant-e-s référent-e-s handicap** ont en effet été sensibilisés aux enjeux liés à la barrière linguistique. Leurs constats, besoins et attentes ont également été recueillis.

Ils et elles ont souligné l'importance du dispositif d'interprétariat professionnel pour :

- **faciliter la communication** entre les professionnel-le-s de l'éducation et les parents allophones, afin de mieux comprendre la situation de l'enfant ;
- **instaurer une relation de confiance** et associer la famille aux différentes étapes de la scolarisation de l'enfant ;
- **préserver la confidentialité des échanges et garantir la neutralité** grâce à la posture adaptée de l'interprète professionnel ;
- **favoriser une meilleure compréhension du système éducatif français** et des besoins spécifiques des enfants, notamment des enfants en situation de handicap ;
- **favoriser la réussite scolaire et le bien-être de l'enfant** ;
- **palier les inégalités de traitement** liées à la barrière linguistique.

Les interventions d'interprétariat se sont déroulées dans **23 communes**, principalement à **Strasbourg, Colmar, Metz, Bischheim et Mulhouse**. Les interprètes sont intervenus dans **26 langues**.

Quelques chiffres :

SECTEUR EDUCATIF 2025	NB HEURES	NB DE PASSAGES D'USAGERS-ERES
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES NEUHOF-MEINAU-ELSAU-MONTAGNE VERTE	176	235
PROJET INTERPRÉTARIAT EN MILIEU SCOLAIRE - DREETS	158	173
PROJET DE LA REUSSITE EDUCATIVE DE LA VILLE DE STRASBOURG	90	111
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES - HAUTEPIERRE	89	107
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES - COLMAR	71,5	79
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES - METZ BORN	31	34
REP TWINGER - COLLEGE JACQUES TWINGER	12	11
REP - COLLEGE ROUGET DE LISLE	6	8
ECOLE ÉLÉMENTAIRE SAINTE AURÉLIE	2	1
Total général	635,5	759

SECTEUR EDUCATIF 2025/COMMUNES	57	67	68	Total	SECTEUR EDUCATIF 2025/COMMUNES	NB HEURES
STRASBOURG		439		439	AFGHAN DARI	84,5
COLMAR			72,5	72,5	ARABE MAGHREB	82
METZ	31			31	ALBANAIS	80,5
BISCHHEIM		15		15	TURC	68
MULHOUSE			15	15	RUSSE	61
LUTTERBACH			10,5	10,5	GEORGIEN	57
SAINT-LOUIS			8	8	ANGLAIS	27
ILLZACH			7	7	ARABE MOYEN ORIENT	25
SOULTZMATT			4,5	4,5	TCHETCHENE	24
LINGOLSHEIM		4		4	AFGHAN PACHTOU	21,5
OSTWALD		4		4	PERSAN	17
SCHILTIGHEIM		4		4	UKRAINIEN	15
BISCHWILLER		3		3	SERBO-CROATE BOSNIAQUE	12
HESINGUE			3	3	ESPAGNOL	11,5
WITTENHEIM			3	3	BENGALI	8
BLOTZHEIM			2	2	MACEDONIEN	6
BRUNSTATT-DIDENHEIM			2	2	VIETNAMIEN	6
HABSHEIM			2	2	ARMENIEN	5
MUTZIG		2		2	HONGROIS	5
CERNAY			1	1	SOMALI	4,5
HAGUENAU		1		1	PORTUGAIS	4
HUNINGUE			1	1	ROUMAIN	4
KINGERSHEIM			1	1	KURDE KURMANDJI	3
Total général	31	472	132,5	635,5	ALLEMAND	2
					ARABE AFRIQUE SUB SAHARIENNE	1
					ITALIEN	1
					Total général	635,5

En 2025, MSA a finalisé et diffusé un flyer à destination des professionnel·le·s de l'éducation nationale et des parents allophones pour présenter les modalités et enjeux de recours à l'interprétariat en milieu scolaire. Nous avons traduit ce flyer en 7 langues (turc, arabe, albanais, pachto, géorgien, russe, anglais), et l'avons très largement diffusé en version numérique et papier.

1.7.4. L'interprétariat auprès des femmes victimes de violence

L'interprétariat médical et social professionnel est une condition essentielle pour que les femmes migrantes victimes de violence puissent être entendues, informées, protégées et actrices des décisions qui les concernent.

Cette action s'inscrit dans un projet plus large d'accompagnement des femmes migrantes peu ou non francophones victimes de violences mené depuis 2022.

Celui-ci comprend en parallèle :

- la sensibilisation des professionnel-le-s à travers des formations,
- l'élaboration d'outils à destination des femmes concernées, avec notamment un guide de santé sexuelle en cours de réalisation à MSA,
- la formation des interprètes de MSA aux interventions dans ce contexte,

10 structures ont sollicité l'interprétariat médical et social professionnel pour l'accompagnement de 209 usagères en 2025.

Les interprètes sont intervenus auprès des professionnels divers : éducateurs-trices spécialisées, psychologues, assistantes sociales, mais également ponctuellement dans le contexte judiciaire :

STRUCTURE	HEURES	USAGERES
AFND-CADA Les Cèdres	2	2
AIEM INFORM'ELLES-ISCG	1,5	1
Centre Flora Tristan - Accueil de Jour / SOS Femmes Solidarité	133	90
CIDFF	19	14
GENDARMERIE NATIONALE	2	2
HOME PROTESTANT	42	19
PSF	10	5
SOLIDARITE FEMMES 68	14,5	20
SOS FRANCE VICTIMES 67	87	45
VIADUQ - France Victimes 67	15	11
Total	326	209

Les interventions se sont déroulées majoritairement à Strasbourg.

VILLE	57	67	68	Total
STRASBOURG		310		310
MULHOUSE			14,5	14,5
METZ	1,5			1,5
Total général	1,5	310	14,5	326

Elles ont été assurées dans 19 langues :

LANGUE D'INTERVENTION/NBRE DE PASSAGES D'USAGERES	57	67	68	Total
ALBANAIS		46	1	47
TURC		21	10	31
ARABE MAGHREB		27	3	30
GEORGIEN		27		27
ARABE MOYEN ORIENT		12	1	13
RUSSE		11		11
AFGHAN DARI		7	3	10
ARMENIEN		9		9
PERSAN		6		6
UKRAINIEN		5		5

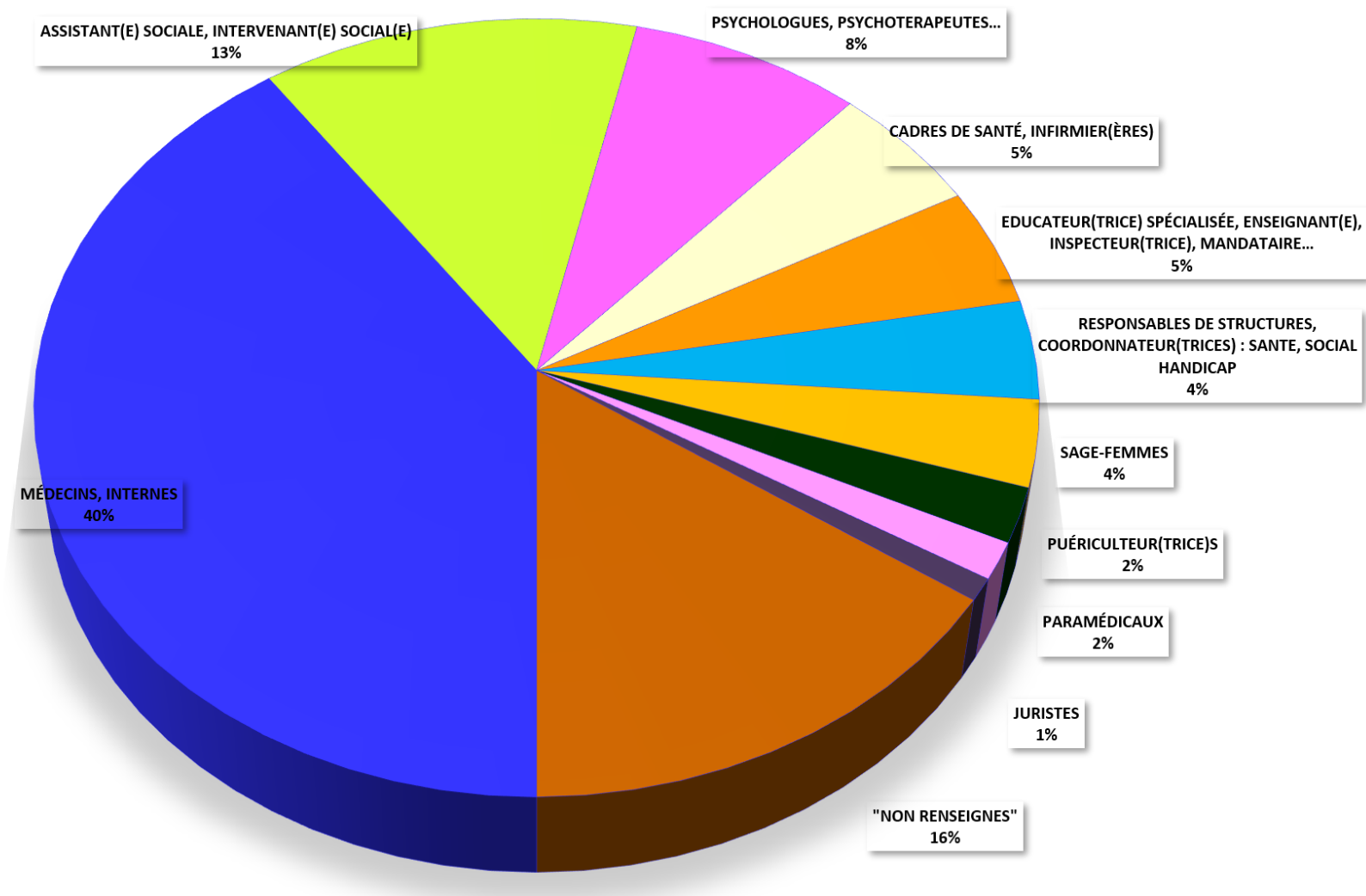
HONGROIS		4		4
KURDE KURMANDJI		4		4
PORTUGAIS		3		3
ANGLAIS		2		2
ARABE AFRIQUE SUB SAHARIENNE		1	1	2
BENGALI	1	1		2
AZERI			1	1
ESPAGNOL		1		1
SOMALI		1		1
Total général	1	188	20	209

Elles ont permis un meilleur accès au droit et aux soins des femmes victimes, garantissant une expression libre et sécurisée, respectueuse de confidentialité des propos.

1.8. Fonctions des professionnel·e·s travaillant avec les interprètes

En 2025, plus de 2 760 professionnel·le·s ont travaillé avec un interprète professionnel. Les médecins et internes sont les principaux demandeurs, avec 11 890 heures, soit 40 % du volume total. Ils représentent à eux seuls près de la moitié de l'activité. Les assistant·e·s de service social arrivent en deuxième position avec 3964 heures (13%), suivis par les psychologues :

Fonction des professionnel-le-s recourant à l'interprétariat mis en place par MSA



1.9. Conclusion et perspectives :

En 2025, nous avons observé une **baisse globale de près de 6 % de l'activité d'interprétariat**. Celle-ci s'explique principalement par une diminution des demandes émanant des structures intervenant dans le champ de la demande d'asile, des structures sociales et médico-sociales, ainsi que collectivités locales.

Cette évolution s'inscrit dans un **contexte de fortes contraintes pesant sur les structures partenaires**, qui ont conduit à une évolution de leurs capacités et de leurs modalités d'intervention. Notre activité étant étroitement liée aux besoins et aux possibilités d'intervention de ces structures, **elle est nécessairement influencée par ces évolutions**.

L'année écoulée a néanmoins permis de poursuivre le **développement territorial de l'activité d'interprétariat**, tout en renforçant la réflexion sur l'avenir du métier et les conditions nécessaires à sa pérennité.

Le **développement de l'antenne de Metz** constitue une étape importante dans le déploiement territorial de l'association et dans sa capacité à répondre au plus près aux besoins des personnes migrantes et des professionnel-le-s. Cette implantation en Moselle permet progressivement d'élargir l'accès à un interprétariat professionnel et de renforcer les coopérations avec les acteurs locaux.

Il nous faut désormais, **en lien avec les membres du Réseau RIMES, poursuivre notre engagement en faveur d'un interprétariat professionnel de qualité**, notamment à travers le renforcement du plaidoyer en faveur d'un interprétariat à but non lucratif.

Dans un contexte marqué par le développement de **l'intelligence artificielle** et de l'interprétariat à but lucratif, l'association réaffirme l'importance de garantir des conditions d'exercice respectueuses des exigences déontologiques, de la qualité de l'interprétariat et des droits des personnes accompagnées.

2. Éducation et promotion de la santé en langue d'origine



2.1. Constats et enjeux :

2.1.1. Une population migrante majoritairement précaire et des difficultés d'accès à la prévention

La mise en place des actions d'éducation et de promotion de la santé en langue d'origine s'est appuyée sur des constats similaires à ceux ayant conduit au développement de notre Pôle interprétariat, notamment :

- une forte représentation des populations migrantes parmi les catégories socio-économiques les plus défavorisées,
- des difficultés de compréhension et d'expression en langue française,
- des représentations culturelles de la santé, de la maladie et du corps pouvant différer de celles des professionnel·le·s de santé du pays d'accueil, ainsi qu'un manque de connaissance des dispositifs et une perte de repères,
- une inadaptation des services de santé et des messages de prévention aux besoins et aux réalités des populations migrantes.

Les populations migrantes restent par ailleurs majoritairement éloignées des campagnes de prévention et disposent d'un accès limité à une information en santé adaptée et compréhensible. Cette situation peut contribuer à limiter leur accès aux droits et aux soins. Les raisons en sont diverses.

Ces différents facteurs contribuent au maintien, à moyen et à long terme, de difficultés d'accès à l'information, à la prévention, aux droits et aux soins.

2.1.2. Chiffres clés

7,6 millions de personnes immigrées vivent en France

11,2 % de la population française est immigrée

52 % sont des femmes

Une diversité importante de langues, de parcours et de situations administratives⁶

2.1.3. Une attention particulière portée aux femmes migrantes

Parmi les populations migrantes, les femmes restent particulièrement exposées à des inégalités sociales de santé du fait de l'articulation entre responsabilités familiales, précarité économique, isolement social, discriminations et exposition aux violences.

Les parcours d'exil sont fréquemment marqués par des violences, des ruptures ou des événements traumatiques survenus avant la migration, pendant le parcours migratoire et après l'arrivée en France, avec des répercussions sur la santé physique, psychique, sexuelle et reproductive, ainsi que sur les parcours de soins et le recours aux dispositifs de prévention⁷.

2.1.4. Approche et modalités d'intervention de Migrations Santé Alsace

Partant de ces constats, Migrations Santé Alsace développe **des actions d'éducation pour la santé en langue d'origine** en direction des populations migrantes, particulièrement des femmes, dans une **démarche de promotion de la santé**. Ces actions visent à favoriser l'accès à l'information, renforcer le pouvoir d'agir des personnes sur leur santé et prendre en compte l'ensemble des déterminants sociaux de santé. À long terme, elles contribuent au développement de comportements favorables à la santé.

⁶ Source INSEE, 2024

⁷ <https://primolevi.org/app/uploads/2022/11/CPL-Femmes-exile%CC%81es-une-violence-continue.pdf>

Cependant, **l'association se refuse à adopter un discours normatif** affichant une « bonne conduite » à suivre, mais cherche plutôt à proposer un **espace d'échanges autour des freins et des ressources** favorisant l'adoption de comportements favorables à la santé.

L'association revendique une démarche prenant en compte les difficultés spécifiques rencontrées par les populations migrantes tout en veillant à **ne pas renforcer les logiques de discrimination culturaliste**. Même si la langue, et à travers elle la culture, occupent une place importante dans les interventions, l'ensemble des déterminants sociaux de santé reste pris en compte afin de favoriser une approche globale de la santé.

2.2. La langue d'origine comme levier d'intervention

Les actions sont proposées en langue d'origine. Ce choix n'est pas uniquement lié à la maîtrise du français, mais aussi à la possibilité pour les personnes d'échanger autour de leurs représentations de la santé, du corps, de la maladie et des soins dans la langue dans laquelle elles les construisent et les expriment. Placer les représentations des personnes au cœur de la démarche d'éducation pour la santé implique ainsi de **reconnaître la place spécifique de la langue dans le rapport au corps, à la santé et aux soins**.

Proposer des espaces d'expression dans la langue d'origine ne revient pas à enfermer les personnes dans une culture présumée homogène, mais **constitue un levier complémentaire vers les dispositifs de droit commun**. L'accès à une information compréhensible, la compréhension des enjeux de santé et du fonctionnement des dispositifs **favorisent l'autonomie, l'accès aux droits et soutiennent les parcours d'intégration**.

2.2.1. Descriptif de l'action



2.2.2. Les objectifs

Objectif général

Permettre aux personnes migrantes de mieux appréhender leur santé, les facteurs qui la déterminent et les modalités de prise en charge, par l'acquisition de compétences individuelles et par la sensibilisation des partenaires associatifs aux enjeux de promotion de la santé.

Objectifs spécifiques

Améliorer les connaissances et les compétences des personnes migrantes sur différentes problématiques de santé identifiées à partir de leurs besoins, attentes et demandes.

Sensibiliser et mobiliser les professionnel·le·s et les bénévoles associatifs autour des spécificités de la santé des populations migrantes, des difficultés d'accès aux droits et aux soins et de l'importance d'une démarche de promotion de la santé.

2.2.3. Les modalités d'intervention

Construction partenariale

Dans une visée de proximité, Migrations Santé Alsace n'accueille pas, elle-même, de publics, mais réalise toujours les animations d'éducation pour la santé en partenariat avec des structures existantes dans les quartiers. Ceci permet de proposer des actions au plus près des personnes, au cœur de leurs lieux de vie, en lien avec les actrices et acteurs présents et insérés dans le tissu social local.

Nous avons construit nos actions autour de trois axes :

- Importance d'une démarche participative ;
- Réflexion en termes de déterminants de santé ;
- Articulation entre la prise en compte des spécificités des personnes migrantes et l'accès aux services de droit commun.

En 2025, nous avons travaillé en partenariat avec **21 structures**.

Par ailleurs, nous avons participé à plusieurs réunions de réseau qui nous a permis d'échanger avec plus de 100 professionnel·le·s.

Les échanges ont porté sur :

- L'organisation et la pertinence de la mise en place des actions d'éducation et promotion de la santé en langue d'origine ;
- Le renouvellement de nos actions ;
- L'adaptation des thématiques aux besoins du public ;
- Les difficultés de mobilisation des publics ;
- Les difficultés linguistiques des personnes ;
- Les difficultés de recours à l'interprétariat dans l'accompagnement social et médical des personnes ;
- Les difficultés d'insertion sociale des personnes : isolement, difficulté d'accès à l'emploi ;
- Les préoccupations des personnes par des problématiques sociales, administratives ;
- Les difficultés d'accès aux droits en matière de santé : méconnaissance des droits, difficultés d'accès aux médecins traitants, incompréhension du système de santé en France.

2.3. Les animations d'éducation et promotion de la santé mises en place

Les animations d'éducation pour la santé auprès des populations migrantes ont pour but de :

- renforcer leurs connaissances ;
- recueillir et travailler sur leurs représentations ;
- identifier les freins à l'adoption de comportements favorables à la santé ;
- orienter les personnes migrantes vers les structures adaptées.

Les animations proposées par Migrations Santé Alsace se déclinent sous plusieurs formes :

- animations classiques en face-à-face sur une thématique auprès d'un groupe constitué,
- recueil de besoins auprès d'un groupe constitué dans le but de sélectionner les thèmes qui feront l'objet d'un travail spécifique,
- animations dans des lieux atypiques, en partenariat avec plusieurs associations et institutions, dans une démarche « d'aller vers » les personnes⁸.

Ces différentes formes d'animations sont pensées dans une complémentarité. Les animations « d'aller vers » constituent un premier temps de sensibilisation pour des personnes qui ne fréquentent pas les associations, alors que les autres formes d'animations s'adressent à un public qui est déjà en lien avec différentes ressources dans le quartier. Cela permet alors de travailler plus en finesse sur les représentations et les idées reçues, et d'apporter davantage d'informations.

En 2025, nous avons mis en place **49 actions collectives**. Au total, nous avons recueilli **585 émargements de personnes**, dont 345 femmes.

Les thèmes ont été décidés avec les personnes elles-mêmes, avec les référent·e·s des structures en fonction des besoins de leurs publics, et selon des priorités nationales et régionales de santé publique.

Face-à-face pédagogique :

- Recueil des besoins
- Accès aux droits et aux soins
- Accès aux droits et aux soins / Santé au travail
- Prévention et dépistage des cancers
- Alimentation dans le cadre de la prévention des cancers
- Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress/ rompre l'isolement social
- Contraception/ sexualité/ droits des femmes/ Violences faites aux femmes
- Gestion des écrans
- Sommeil
- Prévention et lutte contre les discriminations en santé
- Santé globale
- Vaccination

Animations sous forme « d'aller vers » :

- Porteurs de paroles sur la santé de manière globale dans le cadre du printemps de la santé au Neuhof
- Porteurs de paroles sur les violences et incivilités à la Cité de l'Ill

En fonction des thématiques choisies, les animations ont été réalisées par les animatrices et animateurs de Migrations Santé Alsace et/ou en lien avec des partenaires expert·e·s extérieur·e·s.

⁸ La démarche dite « d'aller vers » part de l'idée d'aller à la rencontre des personnes plutôt que d'attendre que les personnes viennent dans les lieux où des animations sont proposées. Elle part de constats de non-recours et d'isolement. Elle a deux composantes : un déplacement physique dans des lieux fréquentés et une ouverture à autrui, dans sa globalité, sans jugement. Cf. FNARS, *Guide d'accompagnement santé*, fiche action « aller vers les personnes en matière de santé », 2016 <http://www.federationsolidarite.org/champs-d-action/sante/ressources-sante-menu/publications-fnars-sante-m/6233-dix-fiches-actions-pour-promouvoir-l-accompagnement-sante-2>

Les thèmes ont été une « porte d'entrée » pour aborder la santé de façon globale avec les populations migrantes. Cela leur a permis de s'interroger sur l'intime et le rapport au corps ainsi que d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires à une meilleure appréhension de leur santé et des facteurs qui la déterminent. En ce sens, Migrations Santé Alsace s'inscrit pleinement dans une démarche de promotion de la santé.

Les méthodes pédagogiques ont été participatives pour inciter les personnes à exprimer leurs opinions et représentations culturelles sur l'adoption ou non de comportements favorables à la santé. Pour cette raison, les animations ont été proposées en langue d'origine et ont suivi un schéma d'intervention souple et adaptable. Les animatrices et animateurs ont posé un cadre bienveillant et sont intervenues généralement plusieurs fois auprès d'un même public, afin d'instaurer une relation de confiance.

2.3.1. Les actions d'éducation et promotion de la santé en langue d'origine en image



Animation sur les techniques de relaxation à Sainte-Marie-Aux-Mines le 21 juillet 2025



Participation au forum interassociatif des primo-arrivant-e-s au Centre Marcel Marceau à Strasbourg le 5 décembre 2025



Animation sur la prévention et dépistage des cancers féminins au Centre Culturel des Alévis à Mulhouse le 24 octobre 2025



*Animation sur les violences et incivilités à la Cité de L'Îll à
Strasbourg le 17 novembre 2025*



*Séminaire équipe d'animations, direction et Conseil
d'Administration autour de nos actions de promotion de la santé*

2.4. Calendrier des actions d'éducation pour la santé de Migrations Santé Alsace du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Les animations grisées correspondent à des animations programmées puis annulées et/ou reportées. Elles ont néanmoins nécessité un temps de préparation important.

Structure	Ville	Dpt	Date	Horaire	Langue	Thème	TOTAL participantes	Nbre participantes
ACCES	Colmar	68	25/11/2025	14h à 16h	Turc, albanais, arabe, pachto, géorgien	Recueil des besoins	13	6
	Munster	68	20/11/2025	14h à 16h	Turc, espagnol	Recueil des besoins	11	6
	Strasbourg	68	02/12/2025	16h à 18h	Arabe, turc, roumain, anglais, allemand, albanais	Santé globale	6	5
CENTRE MARCEL MARCEAU	Strasbourg	67	05/12/2025	14h30 à 17h30	Turc, arménien, russe, afghan dari, pachtou, français	Santé mentale/action d'accueil, orientation visant à réduire l'isolement des personnes nouvellement arrivées	20	15
CROIX ROUGE	Strasbourg	67	04/03/2025	14h à 16h30	Français	Prévention et dépistage des cancers	9	9
	Strasbourg	67	28/01/2025	14h à 16h	Français	Santé sexuelle	5	5
CSC ALBATROS	Strasbourg	67	11/12/2025	14h à 16h	Arabe, turc, afghan dari	Nutrition dans le cadre de la prévention des cancers	16	16
	Strasbourg	67	07/11/2025	14h à 16h	Arabe, turc, afghan dari	Recueil de besoins	21	18
CSC DES ALEVIS	Mulhouse	68	24/10/2025	14h 16h	Turc	Prévention et dépistage des cancers/ Octobre Rose	12	12
MOUVEMENT DU NID	Strasbourg	67	17/07/2025	14h à 16h	Français	Gestion des écrans/sommeil	10	10
	Strasbourg	67	05/06/2025	14h à 16h	Français	Nutrition dans le cadre de la prévention des cancers	10	10

Structure	Ville	Dpt	Date	Horaire	Langue	Thème	TOTAL participantes	Nbre participantes
MUSEE TOMI UNGERER	Strasbourg	67	01/06/2025	15h à 16h	Arabe	Santé mentale/ médiation artistique	12	7
	Strasbourg	67	22/05/2025	14h à 15h	Arabe	Santé mentale/ médiation artistique	10	8
	Strasbourg	67	04/05/2025	15h à 16h	Arabe	Santé mentale/ médiation artistique	10	7
PARCOURS/OPI/ ARSEA /ASALEE	Strasbourg	67	05/11/2025	14h à 16h	Français	Violence et incivilités	6	6
PLURIELLES	Strasbourg	67	30/01/2025	14h à 16h	Français, albanais	Prévention et lutte contre les discriminations en santé	11	11
	Strasbourg	67	21/01/2025	14h à 16h	Français	Prévention et lutte contre les discriminations en santé	6	6
PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET INCLUSIF LES TOURNESOLS	Saint Marie aux Mines	68	01/07/2025	10h à 12h	Arabe, français	Santé mentale/ Gestion du stress, techniques de relaxation	10	5
	Saint Marie aux Mines	68	01/07/2025	13h30 à 15h30	Arabe, français	Vie affective et sexuelle	10	5
	Saint Marie aux Mines	68	10/06/2025	10h à 12h	Français	Santé mentale/ Gestion du stress, techniques de relaxation	9	3
	Saint Marie aux Mines	68	10/06/2025	13h30 à 15h30	Français	Vie affective et sexuelle	10	4
PJJ	Strasbourg	67	07/07/2025	8h30 à 11h30	Arabe, français	Santé globale	0	
	Strasbourg	67	09/07/2025	8 h30 à 11h30	Arabe, français	Santé globale	9	
	Strasbourg	67	16/07/2025	8h30 à 11h30	Arabe, français	Santé globale	9	
	Strasbourg	67	07/08/2025	8h30 à 11h30	Arabe, français	Nutrition dans le cadre de la prévention des cancers	4	
	Strasbourg	67	08/08/2025	8 h 30 à 11 h 30	Arabe, français	Nutrition dans le cadre de la prévention des cancers	0	

Structure	Ville	Dpt	Date	Horaire	Langue	Thème	TOTAL participantes	Nbre participantes
PJJ	Strasbourg	67	12/08/2025	8h30 à 11h30	Arabe, français	Nutrition dans le cadre de la prévention des cancers	0	
REGIE DES ECRIVAINS	Strasbourg	67	10/12/2025	13h30 à 15h30	Aghan dari, pachtou	Système de santé en France/ accès aux droits et aux soins	9	
	Strasbourg	67	28/11/2025	13h30 à 15h30	Anglais, arabe	Système de santé en France/ accès aux droits et aux soins	9	2
RETRAVAILLER DANS L'EST	Strasbourg	67	20/12/2025	10h à 12h	Français	Nutrition dans le cadre de la prévention des cancers	20	7
	Strasbourg	67	22/11/2025	10h à 12h	Français	Nutrition dans le cadre de la prévention des cancers	17	3
	Strasbourg	67	25/10/2025	10h à 12h	Français	Droits des femmes et violences faites aux femmes	18	5
SAMNA	Haguenau	67	12/11/2025	16h à 18h	Pachtou	Santé sexuelle	6	
	Haguenau	67	27/10/2025	14h à 16h	Géorgien, turc, afghan dari, pachtou	Vie affective et sexuelle	9	
	Haguenau	67	27/08/2025	16h à 18h	Arabe, français	Santé sexuelle	6	
	Haguenau	67	11/08/2025	14h à 16h	Arabe, français	Vie affective et sexuelle	12	
	Haguenau	67	30/04/2025	14h à 16h	Arabe	Santé sexuelle	10	
	Haguenau	67	16/04/2025	14h à 16h	Arabe	Vie affective et sexuelle	9	
	Haguenau	67	15/01/2025	16h à 18h	Pachtou	Santé sexuelle	5	
SECOURS POPULAIRE	Colmar	68	15/07/2025	14h à 17h	Français	Nutrition dans le cadre de la prévention des cancers	12	8

Structure	Ville	Dpt	Date	Horaire	Langue	Thème	TOTAL participa nt-es	Nbre particip antes
Secours Populaire	Mulhouse	68	10/07/2025	14h à 17h	Français	Nutrition dans le cadre de la prévention des cancers	15	13
	Colmar	68	07/07/2025	14h à 17h	Français	Nutrition dans le cadre de la prévention des cancers	11	8
	Mulhouse	68	03/07/2025	14h à 17h	Français	Nutrition dans le cadre de la prévention des cancers	20	17
	Mulhouse	68	19/06/2025	14h à 16h	Français	Santé mentale/ Gestion du stress, techniques de relaxation	4	4
	Mulhouse	68	28/04/2025	14h à 17h	Français	Vaccination	17	13
	Colmar	68	25/04/2025	9h à 11h	Français	Santé sexuelle /contraception	9	7
	Colmar	68	17/04/2025	14 h à 17h	Français	Vaccination	27	15
	Mulhouse	68	15/04/2025	14h à 17h	Français	Vaccination	32	24
	Colmar	68	11/04/2025	14h à 17h	Français	Vaccination	29	17
	Mulhouse	68	06/02/2025	14h à 16h	Français	Recueil des besoins	8	8
	Colmar	68	24/01/2025	9h à 11h	Français	Santé sexuelle	10	9
VILLE DE STRASBOURG / PRINTEMPS DE LA SANTE (quartier Neuhof)	Strasbourg	67	12/06/2025	9h à 12h	Français, arabe, turc, géorgien	Santé globale/ Printemps de la santé	12	11
TOTAL							585	345

2.1.1. Territoires d'intervention

Migrations Santé Alsace intervient dans toute l'Alsace, car quels que soient les territoires, les populations migrantes restent peu touchées par des actions de promotion de la santé.

Les actions ont principalement eu lieu à Strasbourg, Haguenau, Colmar, Munster, Mulhouse, Sainte-Marie-aux-Mines. Cependant, les territoires d'intervention dépendent aussi des partenariats construits en cours d'année.

De plus, Migrations Santé Alsace veille à développer ses actions dans les quartiers de la politique de la Ville en lien avec les Contrats de Ville.

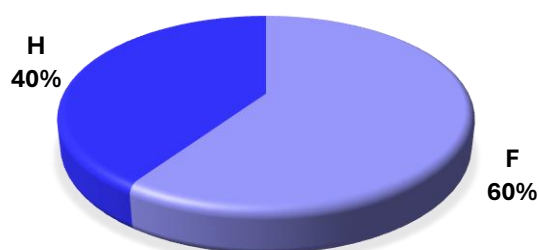
2.1.2. Les caractéristiques des publics sensibilisés

Populations migrantes

Les animations ont permis de recueillir l'émergence de **585 personnes**, dont **345 femmes**. Nous avons pu recueillir des statistiques détaillées pour 398 personnes ayant participé aux animations.

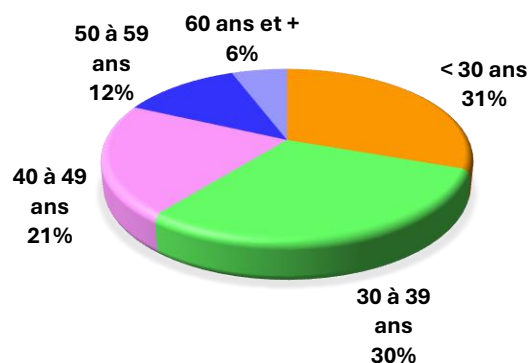
À l'instar des années précédentes, nous constatons une surreprésentation des femmes parmi les participants aux actions d'éducation et de promotion de la santé. Cette participation plus importante peut s'expliquer par un intérêt marqué pour certaines thématiques de santé, ainsi que par des responsabilités familiales qui les conduisent à s'impliquer davantage. Toutefois, nous observons une augmentation progressive de la participation des hommes d'année en année, notamment en lien avec les partenariats développés avec le SAMNA, structure accueillant des jeunes hommes mineurs non accompagnés.

Répartition des participant-e-s par sexe

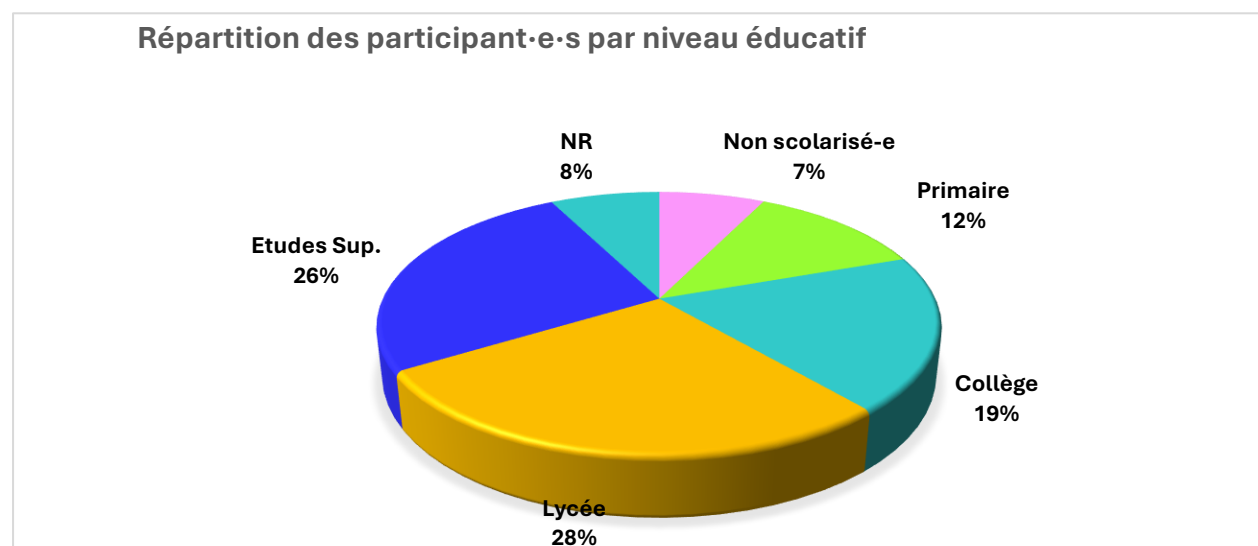
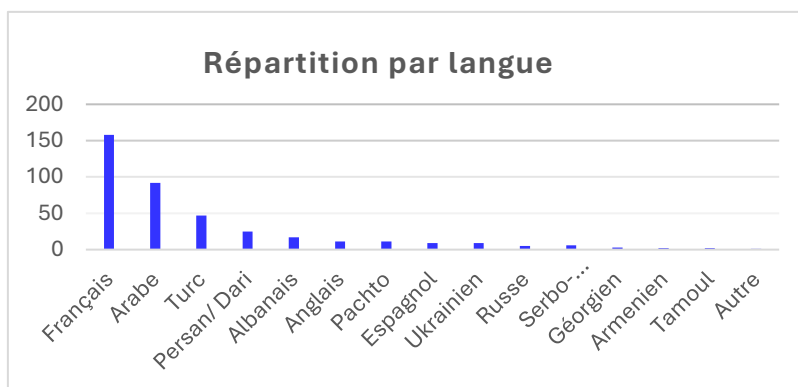


Bien que nous notions une prépondérance pour la tranche d'âge entre 30 ans et 49 ans, la diversité des âges observée démontre que l'intérêt constant pour la thématique de la santé est présent chez les participant-e-s de toutes les catégories d'âge.

Âge des participant-e-s

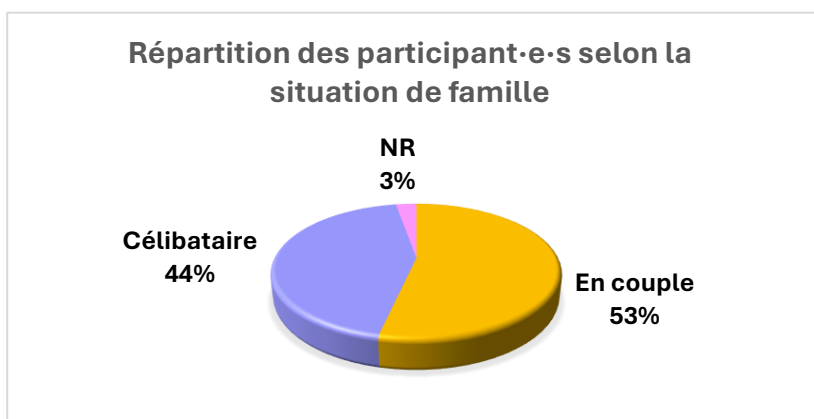


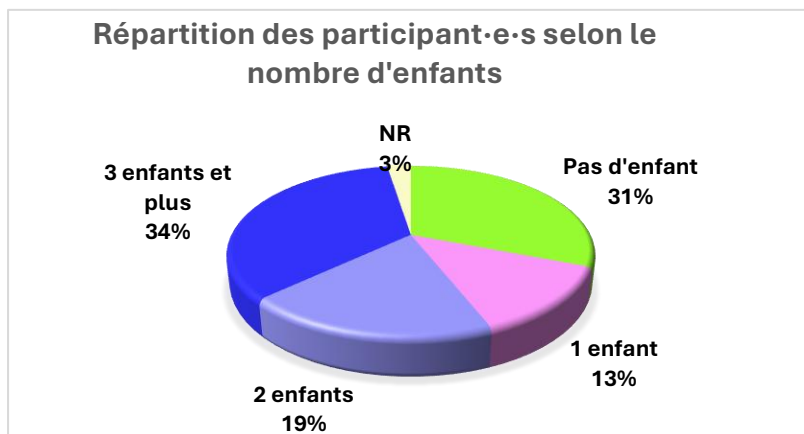
Nos actions ont atteint un public diversifié, parlant des langues variées telles que l'arabe, l'afghan dari, le pachto, l'ukrainien, etc. Les séances ont été conduites soit dans la langue d'origine, soit en français en présence d'interprètes pour lever la barrière linguistique.



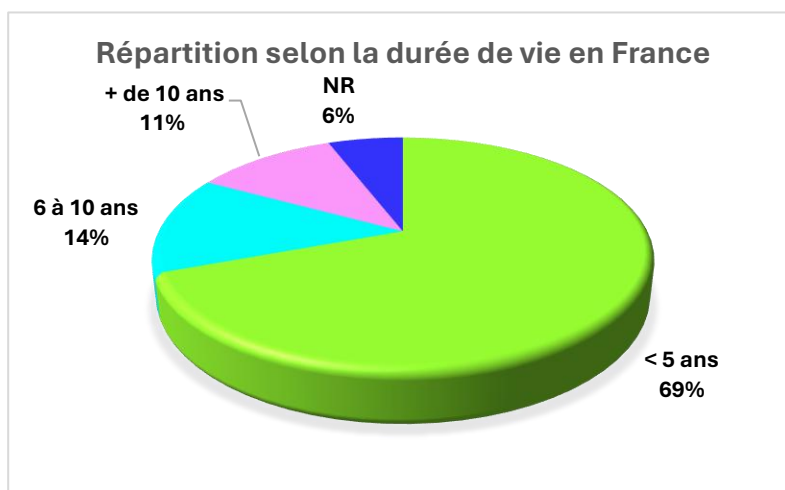
La diversité de niveau éducatif parmi les participant-e-s, allant de personnes analphabètes ou ayant un niveau primaire (19 %) à celles ayant suivi des études supérieures (26 %), témoigne de l'adaptation de nos actions à des publics aux parcours éducatifs variés afin de garantir une accessibilité et une pertinence pour tous et toutes.

53% des participants sont en couple et **66% ont au moins 1 enfant ou plus** ; nous pouvons en déduire que nos actions d'éducation et de promotion de la santé ont un impact non seulement sur les participant-e-s eux-mêmes, mais aussi sur leurs familles, les informations et les conseils transmis pouvant être partagés au sein du foyer.





La majorité des participant-e-s (69 %) sont des primo-arrivant-e-s présent-e-s en France depuis moins de cinq ans, ce qui confirme l'importance d'actions adaptées à ce public récemment installé. Toutefois, 25 % vivent en France depuis plus longtemps. Cela montre que les besoins d'échanges et de repères en matière de santé ne concernent pas uniquement les premières années d'installation, mais peuvent se manifester à différentes étapes du parcours de vie.



2.2. Partenaires

2.4.1. Les partenaires de terrain

Les structures de terrain travaillent avec Migrations Santé Alsace tout au long de l'année pour monter des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des populations migrantes. Avec Migrations Santé Alsace, elles identifient les publics, les thématiques et définissent les modalités d'intervention. Elles ont également la responsabilité de mobiliser le groupe de participants-es et mettent à disposition les locaux.

En 2025, les partenaires de terrain ont été :

Dans le Bas-Rhin – 17 structures :

- SAMNA
- PLURIELLES
- CSC ALBATROS
- RETRAVAILLER DANS L'EST

- MUSEE TOMI UNGERER
- PARCOURS/OPI/ ARSEA /ASALEE
- VILLE ET EUROMETROPOLE « PRINTEMPS DE LA SANTE-NEUHOF »
- MOUVEMENT DU NID
- CROIX ROUGE
- RETRAVAILLER DANS L'EST
- REGIE DES ECRIVAINS
- CENTRE MARCEL MARCEAU
- AGES
- PJJ

Dans le Haut-Rhin – 4 structures :

- ACCES
- SECOURS POPULAIRE
- CSC ALEVIS
- PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET INCLUSIF LES TOURNESOLS

2.4.2. Les partenaires financiers

En 2025, les partenaires financiers ont été :

- la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;
- le Régime local d'Assurance Maladie ;
- L'Agence Régionale de Santé DT 67 ;
- l'Agence Régionale de Santé DT 68 ;
- la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ;
- la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité – DRDFE ;
- la Préfecture du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ;
- la Ville de Colmar ;
- Le FONJEP ;
- Protection Judiciaire de la Jeunesse.

2.3. La professionnalisation des animatrices et animateurs en éducation et promotion pour la santé

Afin de développer et d'actualiser les compétences des animatrices, des formations continues sont proposées chaque année à notre équipe d'intervenant-e-s en éducation et promotion de la santé.

Les animatrices et animateurs ont bénéficié **au total de 120.5 heures de formation** déclinées ainsi :

- **18 heures** : Accompagnement par la responsable projets sur le choix des outils d'animation, construction de contenu,
- **29,5 heures** de tutorat pour une nouvelle animatrice en langue serbo-croate bosniaque et 3 animateurs en langues turque et afghan pachto, dari,
- **73 heures** de temps de préparation en binôme sur recherche d'outil, construction de contenu.

Par ailleurs 2 réunions d'équipe ont eu lieu pour :

- Accueillir les nouveaux animateurs·trices ;
- Partager les expériences entre animatrices et animateurs ;
- Harmoniser nos interventions ;
- Faire le bilan de l'activité.
-

2.4. Points forts de l'action

■ **Levée des freins linguistiques et culturels**

Il existe un lien très fort entre langue, culture et représentations du corps et de l'intime. L'utilisation de la langue d'origine a permis aux personnes non francophones d'avoir pleinement accès aux messages de prévention et dépistage des cancers, de pouvoir exprimer leurs doutes et interrogations, de revenir sur leurs représentations et de mieux se repérer dans le système de santé.

■ **Impact concret sur l'orientation dans le système de santé :**

Les échanges collectifs ont favorisé une meilleure compréhension :

- des droits en matière de santé ;
- des dispositifs existants ;
- des modalités de prise de rendez-vous et de suivi ;
- des recommandations en matière de dépistage.

Les retours des participant-e-s montrent une appropriation concrète des informations (prise de rendez-vous, vérification de situation vaccinale ou de dépistage, orientation vers des structures ressources).

L'action ne s'est donc pas limitée à une transmission d'informations, mais a soutenu une mise en mouvement.

■ **Estime de soi et santé mentale**

Les actions sur la santé mentale notamment les actions de médiation artistique et les espaces d'échanges collectifs ont permis aux participant-e-s d'être reconnus autrement que sous le prisme de la précarité ou du statut administratif.

La valorisation de la parole, des parcours et des ressources individuelles, notamment dans des espaces culturels institutionnels, a contribué à :

- Renforcer le sentiment de légitimité ;
- Prévenir l'isolement ;
- Soutenir l'estime de soi ;
- Agir indirectement sur les déterminants de la santé mentale.

■ **La variété des partenariats**

La diversité des partenariats constitue un point fort de l'action. L'intervention auprès de structures aux objets sociaux variés (associations communautaires, insertion, centres socio-culturels, structures d'hébergement, institutions culturelles) a permis :

- une diversité territoriale en Alsace ;
- une complémentarité d'expertises ;
- une meilleure identification des besoins locaux ;
- une adaptation fine des contenus aux réalités des publics.

■ **La satisfaction des publics et des partenaires**

En fin d'animation et par le biais des partenaires de terrain, les participant-e-s nous font parvenir leur satisfaction. Les retours recueillis mettent en avant :

- La qualité des échanges ;
- La disponibilité et l'écoute des intervenant-e-s ;
- La pertinence des thématiques abordées ;
- L'utilité directe des contenus pour la vie quotidienne.

Les partenaires soulignent particulièrement :

- La souplesse d'intervention ;
- La capacité d'adaptation aux publics ;
- La levée des barrières linguistiques ;
- La complémentarité avec les dispositifs existants.

▪ **Complémentarité entre les outils traduits en plusieurs langues et les animations en langue d'origine**

Les outils traduits sont un premier accès à l'information, ils constituent un support à l'échange et à la discussion. Lors des animations, les intervenant-e-s les utilisent en allant plus loin : déconstruction des représentations, échanges et explicitation. Les animations permettent de faire connaître les outils et de les intégrer pleinement.

2.5. Perspectives

En 2026, Migrations Santé Alsace poursuivra son travail et sa réflexion dans le champ de la promotion de la santé autour de trois axes :

- Soutenir et accompagner les structures qui accueillent un public migrant et qui souhaitent mener des actions de promotion de la santé,
- Apporter sa contribution, sa réflexion, son expertise sur la santé des populations migrantes aux partenaires de terrain et institutionnels.
- Développer des actions de promotion santé sur le territoire de la Moselle.

Pour atteindre ces objectifs, nous continuerons à :

- Organiser des actions d'éducation pour la santé auprès de groupes existants, ou nouveaux, au plus proche des attentes et besoins en termes de santé ;
- Organiser des actions d'éducation pour la santé auprès des personnes migrantes salariées ou en formation professionnelle ;
- Renforcer les compétences des animatrices et animateurs en éducation pour la santé ;
- Poursuivre les partenariats avec les actrices et acteurs de terrain ;
- Finaliser la mise à jour guide santé sexuelle bilingue.

3. Pôle formation, ressources et égalité



3.1. La formation des professionnel·le·s

3.1.1. Constats et enjeux

Pour accueillir et soigner des publics dont les parcours d'exil, les conditions de vie et les référentiels culturels sont très diversifiés, les acteur·ice·s de la santé, du social et du médico-social doivent acquérir des compétences spécifiques. Ils et elles expriment à ce sujet des demandes d'éclairages, d'apports théoriques et pratiques pour s'interroger sur leurs représentations, mais aussi pour améliorer la communication et exercer au mieux leurs fonctions.

En 2018, le ministère de la Santé a rappelé l'importance des formations spécifiques pour les professionnel·le·s de la santé et du social, afin d'approfondir les questions de culture et de prise en charge de la souffrance psychique des personnes migrantes⁹.

Fort d'une longue expérience auprès de ces professionnel·le·s, notre organisme de formation certifié Qualiopi propose des formations qui apportent des connaissances théoriques et pratiques dans une perspective pluridisciplinaire : histoire, sociologie, psychologie et santé publique.

Les objectifs de nos formations sont les suivants :

- Donner aux professionnel·le·s des clés de compréhension pour aborder la santé, la maladie et le handicap auprès de personnes migrantes,
- Permettre aux professionnel·le·s de repérer les besoins des publics accueillis, de mieux comprendre leurs demandes et d'y répondre de manière adaptée,
- Interroger les représentations, le mode de fonctionnement et le rapport à l'altérité des professionnel·le·s pour déconstruire les processus de discriminations individuels et institutionnels.

Nos formations s'inscrivent dans l'objectif premier de notre association : assurer un accès effectif au système de santé et une prise en charge équitable des populations migrantes.

Dans ce chapitre, nous récapitulons l'ensemble des actions de formation mises en œuvre par Migrations Santé Alsace. Les formations des salarié·e·s de l'association, notamment des interprètes et des animatrices, sont détaillées dans les chapitres qui concernent le travail de ces professionnel·le·s.

3.1.2. Descriptif de l'action

Migrations Santé Alsace intervient au sein de formations initiales et continues. Nos formations s'adressent aux professionnel·le·s et futur·e·s professionnel·le·s de la santé, du social et du médico-social. Elles sont élaborées avec les structures en fonction de leurs besoins et de leurs attentes. Les formateur·ice·s sont des personnes ressources en interne ou en externe.

Formation initiale des futur·e·s professionnel·le·s

L'association se mobilise pour l'intégration des questions relatives à la santé des personnes migrantes dans les formations initiales et continues des métiers de la santé et du social. Nous intervenons depuis plusieurs années à la faculté de Médecine de l'Université de Strasbourg ainsi que dans plusieurs écoles spécialisées. Ces interventions en formation initiales ont lieu dans le Haut-Rhin et dans le Bas-Rhin. Il nous arrive régulièrement d'intervenir sur la santé des migrant·e·s auprès d'un large groupe, sous forme de cours

⁹Instruction du 8 juin 2018 relative à la mise en place du parcours de santé des migrants primo-arrivants, disponible ici : <http://circulaire.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=1&r=43755>

magistraux ou de tables-ronde. Toutefois, nous préférons travailler auprès de groupes plus restreints, pour une meilleure qualité des échanges et appropriation des savoirs.

En 2025, Migrations Santé Alsace a dispensé **49 heures de formation** auprès de **773 étudiant-e-s**, soit un total de **2846 heures-stagiaires**. Les heures-stagiaires ont augmenté de **67%** par rapport à 2024, confirmant l'intérêt des établissements supérieurs d'enseignement pour notre expertise.

Liste des formations initiales organisées en 2025

Intitulé	Structure	Date	Heures dispensées	Nombre d'étudiant-e-s
Les discriminations dans la santé	Faculté de médecine de Strasbourg	3 février 2025	1	12
	Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aide-Soignant de Haguenau	4 février 2025	6	140
	Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aide-Soignant de Saint-Vincent (Strasbourg)	10 juin 2025	6	75
	Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aide-Soignant des HUS (Strasbourg)	12 et 14 novembre 2025	16	187
Barrière linguistique et interprétariat professionnel	Centre Médico-Chirurgical Obstétrique de Strasbourg (CMCO)	06 février et 26 septembre 2025	4	44
	Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aide-Soignant de Saint-Vincent (Strasbourg)	29 avril 25	6	80
Table-ronde sur la santé des migrants	Institut de Formation en Soins Infirmiers de Mulhouse	20 mars 25	4	220
Soins palliatifs et interculturalité	Université de Strasbourg	04 avril 25	6	15

Formation intra-professionnelle

Migrations Santé Alsace propose des actions de formation en intra aux structures médicales, sociales et médico-sociales intéressées. Les thématiques de ces formations relèvent de l'accueil, de l'accompagnement et de la relation de soin avec les publics migrants. Les contenus sont élaborés avec les

structures, afin que les formations soient adaptées aux contextes d'intervention, ainsi qu'aux attentes et besoins.

Les stagiaires occupent des postes variés dans le **secteur social** (assistant-e social-e, éducateur-trice spécialisé-e, coordinateur-rice, chef-fe de service social) le **secteur sanitaire** (médiateur-rice santé, infirmier-ère, psychologue, kinésithérapeute, psychiatre) et le **secteur judiciaire** (gendarme, éducateur-trice de la protection de la jeunesse). Ils et elles sont également **interprètes** ou **futur-e-s interprètes**.

En 2025, Migrations Santé Alsace a dispensé **86 heures de formation en intra** auprès de **101 professionnel-le-s**, soit un total de **1062 heures-stagiaires**.

Liste des formations intra-professionnelles organisées en 2025

Intitulé	Structure	Date	Heures dispensées	Nombre de stagiaires
Droit et accompagnement social des étrangers et étrangères	ARSEA	10 et 11 avril 2025	12	12
Intervenir en tant qu'interprète	ASAMLA	28 et 29 avril 2025	14	15
Barrière linguistique et interprétariat professionnel	CCAS de Metz	27 et 28 novembre 2025	12	12
Accueillir, accompagner, soigner les personnes socialement fragilisées	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2 et 3 octobre 2025	12	8
Accueillir, accompagner, soigner les personnes issues d'un parcours migratoire	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	24 et 25 septembre 2025	12	12
	AURAL	26 et 27 novembre 2025	12	12
Les discriminations dans la santé	IREV	13 mai 2025	6	15
	Ville de Lille	4 décembre 2025	6	15

Formation interprofessionnelle

Migrations Santé Alsace développe des sessions de formation interprofessionnelles, à inscription individuelle. Ce format permet de former un grand nombre de professionnel-le-s de structures différentes. Les stagiaires peuvent ainsi partager leurs pratiques professionnelles et réfléchir ensemble aux problématiques qu'ils et elles rencontrent sur le terrain.

Les stagiaires occupent des postes variés dans le **secteur social** (assistant-e social-e, éducateur-trice spécialisé-e, coordinateur-rice, chef-fe de service social) le **secteur sanitaire** (médiateur-rice santé, secrétaire médical-e, infirmier-ère, psychologue, kinésithérapeute, psychiatre) et le **service public territorial** (chargé-e de mission politique de la ville, chargé-e de mission lutte contre les discriminations, responsable d'une mission locale, directeur-rice de la cohésion sociale).

En 2025, Migrations Santé Alsace a dispensé **72 heures de formation interprofessionnelle** auprès de **43 professionnel·le·s**, soit un total de **756 heures-stagiaires**.

Liste des formations interprofessionnelles organisées en 2025

Intitulé	Structures	Date	Nombre d'heures dispensées	Nombre de stagiaires
Barrière linguistique et coopération avec un·e interprète	Caritas, EPSAN, HUS, Kolone, Association du Foyer Notre Dame, Retravailler Alsace	15 et 16 septembre 2025	12	15
Regards croisés sur l'égalité et la lutte contre les discriminations Session de Strasbourg	APPUIS, Accueil sans frontières 67, HUS, ASE, Route Nouvelle Alsace, Migrations Santé Alsace	9, 10, 16 et 17 octobre 2025	24	12
Regards croisés sur l'égalité et la lutte contre les discriminations Session de Metz	CCAS de Metz, Rectorat de Metz, CH de Verdun, Tribunal judiciaire de Metz, Département de la Moselle, AIEM	6, 7, 20 et 21 novembre 2025	24	6
Droit et accompagnement social des étrangers·ères	Centres hospitaliers du Grand est, Home Protestant, Eurométropole de Strasbourg, Accès 68, Fédération des aveugles GE	11 et 12 décembre 2025	12	14

Dans le cadre de notre certification Qualiopi, les formations continues (intra et interprofessionnelles) sont évaluées par les stagiaires. En 2025, elles ont reçu la note moyenne de **8,8/10**. Les participant·e·s ont particulièrement apprécié :

- L'expertise des intervenant·e·s (apports sociologiques, juridiques et de santé publique),
- Les méthodes actives employées par les intervenant·e·s (mise en situation, analyse de cas pratique, débat...).

3.2. Prévention et lutte contre les discriminations dans le domaine de la santé

3.2.1. Constats et enjeux

Au premier abord, parler de discrimination dans le domaine de la santé peut paraître contradictoire. En effet, le système de soins français est associé à des idéaux de solidarité et d'égalité de traitement entre les patient·e·s. En outre, les professionnel·le·s sont soumis à un cadre déontologique dont un des objectifs est de protéger les patient·e·s des discriminations. Néanmoins, des pratiques discriminatoires existent et sont désormais bien documentées. Elles peuvent être l'œuvre de professionnel·le·s (à échelle individuelle) de santé mais aussi de structures de soin (à échelle systémique).

Afin de lutter contre les discriminations dans l'accès aux soins et dans les parcours de soin, Migrations Santé Alsace sensibilise les acteur·ice·s de la santé et du social depuis 2010.

Cet axe de travail a débuté de manière expérimentale et à l'échelle locale pour progressivement se déployer à l'échelle nationale, à compter de l'année 2017.

3. Descriptif de l'action à échelle nationale

Nous déployons depuis 2023, avec le soutien de l'ANCT, un projet triennal de **capitalisation des pratiques préventives, de modélisation de pistes d'action et de transferts sur le territoire national** (ce projet s'inscrit dans le prolongement d'un premier programme mené de 2019 à 2021).

Dans ce cadre, nous avons mobilisé un **comité de pilotage national** consacré à la lutte contre les discriminations et à leur prévention dans le domaine de la santé. En 2025, ce comité a eu pour missions :

- de contribuer à la diffusion du guide « Vers plus d'égalité en santé »,
- de superviser la création d'un outil de sensibilisation à destination d'usagers·ères du système de soins.

Les invité·e·s regroupent des représentant·e·s des usager·ère·s, des professionnel·le·s et des dispositifs de recours : Médecins du monde, Fédération des Acteurs de la Solidarité, France Assos Santé, réseau France Victimes, Fédération des maisons et centres de santé, Fabrique Territoires Santé, Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée (CNLAPS), Défenseur des droits, ordres professionnels, CPAM, Réseau français des Villes-Santé de l'OMS.

Ce comité a pour rôle non seulement de superviser le déploiement des actions, mais aussi de faire progresser la prévention dans ce domaine grâce à l'émulation collective : réflexions, échanges de pratiques, diffusion d'informations et valorisation des travaux de recherche.



Couverture de la seconde version du guide « Vers plus d'égalité en santé », parue en 2024

Le guide national « Vers plus d'égalité en santé » a pour objectif de soutenir les professionnel·le·s ainsi que les bénévoles de la santé et du social dans leurs réflexions sur l'accueil de la diversité des publics, l'adaptation et la qualité de la prise en charge, le respect des principes déontologiques et la lutte contre les inégalités sociales de santé et les discriminations. Il aborde plus particulièrement quatre critères de discrimination : l'origine réelle ou supposée des personnes, le sexe, le lieu de résidence et la précarité économique. En 2024, Migrations Santé Alsace a revu, actualisé et enrichi le guide. La seconde édition est parue en novembre 2024. Le guide est également accessible gratuitement en ligne sur notre site internet¹⁰.

En 2025, 280 exemplaires papier du guide ont été remis à des professionnel·le·s du territoire national. En outre, quatre sessions de présentation du guide d'une durée d'1h ont été organisées en présentiel ou au format webinaire :

- Pour l'IREV à Lille (60 participant·e·s),
- Pour la Ville de Rennes (150 participant·e·s),
- Pour le Conseil départemental de la Seine Saint-Denis (10 participant·e·s),
- Pour les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Strasbourg (30 participant·e·s).

SENSIBILISATION DES PROFESSIONNEL·LE·S

Cette année, Migrations Santé Alsace a proposé des sessions de formation à destination des professionnel·le·s de santé, du social et de la politique de la ville du territoire national. Ces journées de formation d'une durée de 6h ont pour objectif d'outiller les participant·e·s sur la problématique des discriminations dans la santé. En effet, ils et elles reçoivent, accompagnent et soignent des publics victimes de discrimination dans leur parcours de soin. La formation est donc axée sur :

- La compréhension du phénomène des discriminations en santé,
- L'analyse de situations vécues par des patient·e·s,
- La présentation des recours possibles pour les victimes, avec une attention portée aux ressources locales propres à chaque territoire.

En 2025, deux formations de 6h ont été organisées à Lille : une pour les professionnel·le·s membres du réseau de l'IREV et une pour les agent·e·s de la ville de Lille. Les participant·e·s (35 au total pour les deux sessions) exercent dans l'administration en tant que déléguée du préfet à l'égalité hommes-femmes, cheffe de projet santé à la métropole de Lille, chargé de projet lutte contre les discriminations à la ville de Lille, et dans le secteur sanitaire et social en tant que médiatrices santé, assistantes sociales et coordinatrices.

¹⁰ www.migrationssante.org

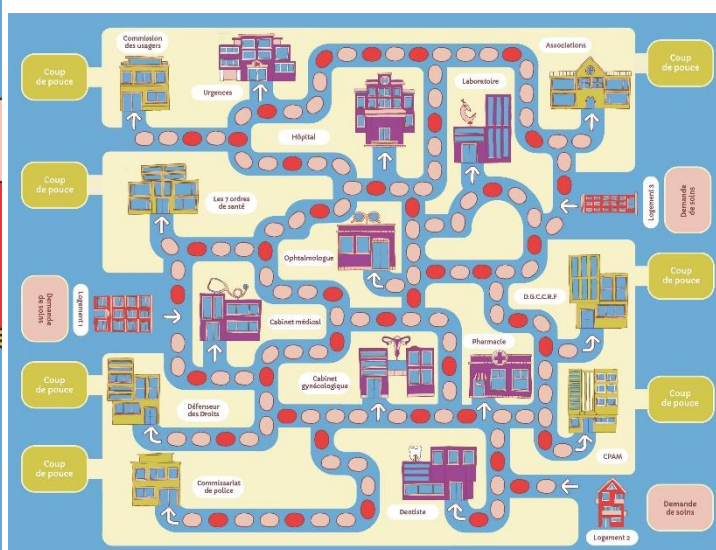


Formation « Les discriminations dans la santé » auprès d'agent·e·s de la ville de Lille, décembre 2025. Les fils de la pelote matérialisent les liens professionnels et possibilités de partenariat entre les participant·e·s.

SENSIBILISATION DES USAGER·E·S SUR LES DISCRIMINATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

Depuis 2023, Migrations Santé Alsace met en œuvre un projet pluriannuel de sensibilisation des usagers et usagères du système de santé aux discriminations dont ils et elles sont susceptibles d'être victimes dans leur accès aux soins et parcours de soin.

En 2025, l'association a créé un outil de sensibilisation à cet effet. Le jeu de plateau « Vers plus d'égalité en santé » a été élaboré à partir de témoignages d'habitant·e·s de Quartiers Prioritaires de la Ville recueillis en 2023 et 2024. Il est destiné aux publics concernés par les discriminations dans la santé, en particulier celles liées à l'origine réelle ou supposée, l'âge, le sexe, la vulnérabilité économique et le lieu de résidence.



Visuels des règles du jeu et du plateau de jeu.

Dans chaque partie, les joueur·euse·s incarnent un usager ou une usagère du système de soins. Ils et elles sont confronté·e·s à des pratiques discriminantes dans leur parcours, tels qu'un refus de soin, une prise en charge retardée ou encore un non-recours à l'interprétariat médical. Le but du jeu est de découvrir le cadre légal qui permet de sanctionner ces pratiques ainsi que les différentes possibilités de recours. Il s'agit d'un jeu pédagogique qui a vocation à être animé par un·e professionnel·le de la santé ou du social (médiation en santé, travail social, soins infirmiers...) auprès d'usager·ère·s du système de soins.

Le jeu de plateau a été testé avec succès dans deux structures situées en QPV : Iris Formation à Lille et la Maison de santé du Neuhof à Strasbourg. Les retours constructifs des habitant·e·s nous ont permis d'améliorer la forme du jeu, par exemple en utilisant une police d'écriture plus lisible. Il sera diffusé auprès de structures partenaires du territoire national en 2026.



Test du jeu de plateau « vers plus d'égalité en santé » en décembre 2025 à Lille.

Descriptif de l'action à échelle régionale

SENSIBILISATION ET MISE EN RESEAU DES PROFESSIONNEL·LE·S DU GRAND EST

Migrations Santé Alsace a initié fin 2017, avec l'appui de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV), un réseau de veille et de vigilance sur les discriminations dans le domaine de la santé.

L'objectif de ce réseau est de participer à l'accès aux soins des publics vulnérables, de réduire les refus et renoncements aux soins et d'améliorer la prise en charge des patient·e·s. De manière opérationnelle, les objectifs sont de :

- partager des informations et des constats,
- identifier des problématiques individuelles, institutionnelles et systémiques,
- informer, diffuser et alerter.

En 2025, 17 membres ont pris part à 3 réunions du réseau de veille et de vigilance. Ils et elles sont professionnel·le·s de la santé et du social (chef·fe de service social, coordinatrice, chargé·e de projet, psychiatre, médecin généraliste, infirmier·ère, médiatrice·teur santé...) exerçant dans des associations spécialisées, des hôpitaux et des collectivités territoriales du Grand Est.

Les constats portent sur les difficultés d'accès aux soins et de continuité des soins des personnes migrantes en grande précarité. Les acteurs locaux constatent une augmentation de personnes migrantes sans domicile fixe et atteintes de pathologies lourdes (cancer, insuffisance rénale, troubles psychiques...). La diminution du nombre de places d'hébergement d'urgence en 2025 a aggravé ce phénomène.¹¹

Les membres du réseau de veille et de vigilance ont participé à l'organisation d'une journée d'étude de sensibilisation aux discriminations dans le domaine de la santé. Il a été décidé de travailler sur le sentiment d'impuissance, car celui-ci revient souvent dans les témoignages des professionnel·le·s confronté·e·s à des

¹¹Loi des finances publiques adoptée le 6 février 2025. Source : https://www.senat.fr/rap/a24-147-2/a24-147-2_mono.html

ruptures de l'égalité de traitement entre patient·e·s. Ce travail de préparation a été mené en partenariat avec la compagnie de théâtre forum En filigrane.

Intitulée « **Du sentiment d'impuissance à l'action collective : comment agir pour un traitement plus égalitaire ?** », la journée d'étude a eu lieu le 30 janvier 2025 à l'Espace Égalité, gracieusement mis à disposition par la ville de Strasbourg.

81 personnes étaient présentes, signe que la thématique et le programme proposés répondaient aux attentes des professionnel·le·s. Les participant·e·s sont en grande majorité des professionnel·le·s du social et de la santé qui exercent dans des associations, des collectivités territoriales et des structures hospitalières. Ils et elles travaillent dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Moselle et la Marne. En particulier, de nombreux·ses professionnel·le·s de Mulhouse (Haut Rhin) ont assisté à la journée d'étude.



Intervention de Nathalie Goldberg, avocate spécialisée dans le droit de la discrimination



Atelier de théâtre forum : mise en scène d'une situation de discrimination afin qu'un·e participant·e puisse intervenir et modifier le déroulement de la situation

Les retours des participant-e-s sont très positifs. Les apports théoriques ainsi que le choix du théâtre forum pour travailler sur des situations problématiques rencontrées au quotidien ont été particulièrement appréciés. La mise en lien des professionnel-le-s de structures très diverses, d'abord lors de l'analyse de situation, ensuite par l'invitation à rejoindre le réseau de veille et de vigilance, a également répondu à une attente forte de la part des personnes présentes.

3.2.2. Perspectives

En 2026, l'association continuera à répondre aux demandes de formation initiale et continue. Dans le cadre du développement de l'antenne de Metz, l'offre de formation sera proposée aux professionnel-le-s du territoire mosellan.

L'association poursuivra également de son travail de prévention et de lutte contre les discriminations dans le domaine de la santé :

- **Par la diffusion de la seconde version** du guide « Vers plus d'égalité en santé » auprès des professionnel-le-s, par des temps de présentation (1h) ainsi que des temps de formation (3h à 6h) ;
- **Par la diffusion du jeu de plateau** « Vers plus d'égalité en santé » auprès de structures sociales, médico-sociales et de soin du territoire national.
- **Par la poursuite de l'animation du réseau de veille et de vigilance.** Celui-ci permettra de maintenir le lien entre les acteurs locaux et d'analyser collectivement les difficultés rencontrées sur le terrain. Deux journées d'étude seront également proposées dans un département du Grand est hors Bas-Rhin et Haut-Rhin, afin de sensibiliser et mobiliser des professionnel-le-s d'un autre territoire.

